En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XV | EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 1 DECEMBRE 1943 | No 56.

OBSERVATOIRE

Notre diocèse dans le deuil

Le diocèse d'Edmonton vient d'être plongé dans un nouveau deuil par la mort de M. l'abbé P. St-Arnault, décédé dimanche matin après une longue maladie. C'est la deuxième fois que la mort frappe dans les rangs de notre clergé en moins de quinze jours. Et les deux fois se sont des jeunes qui tombent dans toute la force de l'âge.

La mort de M. l'abbé St-Arnault sera vivement regrettée de tous ses confrères. Pendant plus de trois ans il avait supporté avec courage la maladie qui devait l'emporter, il le savait. Il a vu venir la mort avec un grand calme, bien résigné à la volonté de Dieu qui s'était manifestée depuis longtemps déjà. Il s'y soumit avec résignation.

Nous recommandons le disparu aux prières de tous nos lecteurs, et nous offrons à sa famille ainsi qu'au diocèse d'Edmonton, nos plus sincères sympathies.

La Rédaction.

Observons la fête de l'Immaculée-Conception

La Ligue du dimanche fait un appel à tous les catholiques pour qu'ils observent de leur mieux la fête de l'Immaculée-Conception, le mercredi, 8 décembre prochain. N'est-ce pas le meilleur moyen de nous faire estimer des protestants de bonne foi que de nous montrer sincères dans la pratique de notre religion, attachés aux obligations qu'elle nous impose? C'est à coup sûr, celui qui nous rendra agréables à Dieu et nous vaudra sa protection dans les temps difficiles que nous vivons.



Les Deux P'tites Poules

Sur l'air: Ah! Vous dirai-je, maman.

Deux poulettes vont au champ
Criant, gloussant, babillant.
"Cott, cott, cott, dit la dernière,
"Du bois fuyons la lisière.
"Mémèr' nous a toujours dit
"D'éviter ce lieu maudit."

"Mémèr' radotte un p'tit brin;
"Viens, bétâsse, et ne crains rien."
Ell' cède et, cott, cott, codette,
S'en vont nos deux p'tit poulettes
Vers le bois, sans nuls soucils,
Se croyant en paradis.

Bientôt retentit soudain
Un cocorico lointain
C'est Papa coq qui s'enquête
Sur l'sort de ses P'tit poulettes
Et lance à tous les échos
Ses bruyants cocoricos.

Mais au bois on n'entend rien;
Pensez donc, on est si bien;
On s'regarde, on mange, on glousse,
Cott, cott, cott, on gratt' la mousse.
Qu'y trouve-t-on? Ah! mes amis!
Que d'grains! Que d'vers! Que d'fourmis!

Mais voilà qu'en tapinois
Quelqu'un s'meut dedans le bois.
C'est méchant! Dame belette
Qui, sans tambour ni trompette,
Se cachant, rampant, sautant,
Est près d'ell's en un instant.

On la voit, on crie, on court.
"Cott, cott, cott, vite, au secours."
Un chien passe qui d'aventure
Bondit sur la créature.
Et en moins d'un court instant
La tua d'un coup de dents.

"Ouâ! Ouâ! Au lieu de chialler,
"Rentrez dans vot'poulailler
"Et n'en sortez pas si vite,
"Car en cas d'attaqu' subite
"Je ne s'rai pas là toujours
"Prêt à vous porter secours".

(Pour copie conforme: le Goffeur)

Deuil pour notre diocèse

Le diocèse d'Edmonton perd un autre de ses prêtres, M. l'abbé P. St-Arnault

En moins de quinze jours le diocèse d'Edmonton a été affligé par la mort de deux jeunes membres de son clergé. Dans notre dernière édition nous annoncions la disparition de M. l'abbé T. Ryan, curé de St-André. Dimanche dernier, un autre jeune prêtre s'éteignait dans le Seigneur: M. l'abbé Prudent St-Arnault, décédé à l'âge de 38 ans seulement.

Originaire de l'Est, M. l'abbé St-Arnault avait fait ses études théologiques au Séminaire St-Joseph d'Edmonton, où il fut ordonné prêtre par le regretté Monseigneur O'Leary, le 30 mars 1930. Il exerça son ministère d'abord dans la paroisse de Brosseau-Duvernay. De là il fut envoyé à St-Edouard, comme curé. Mais la maladie ne tarda pas à le forcer au repos complet.

Pendant 4 ans, il passa d'un hôpital et d'un sanatorium à l'autre, à Edmonton, à Laval, (Québec), à Bonnyville, et de nouveau à Edmonton. Mais aucun changement pour le mieux ne se faisait sentir.

Cependant depuis quelques semaines, quelques mois même, il pouvait sortir, faire des visites en ville. Il ébauchait même des plans pour l'avenir signe que la maladie était surmontée, en partie du moins. Une preuve, c'est qu'il y a 3 semaines passées, il put assister toute la journée à une initiation des Chevaliers de Colomb sans en ressentir trop de fatigue... et ainsi de suite.

Le mieux est souvent l'ennemi du bien, ce fut le cas ici... ce mieux relatif a probablement été la cause de certaines imprudences exposition au froid ou plutôt au trop beau soleil, mais à une température d'automne quand même. Un refroidissement, puis une fluxion de poitrine suivie d'une hémorragie quelques jours avant la mort.

Dimanche dernier, 28 novembre, il rendait le dernier soupir, assisté de quelques uns de ses confrères dans le sacerdoce.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte deux soeurs et deux frères: Madame H. Vandal de Proulxville, Qué. Madame E. Labbé de Black Lake, Qué. M. Jacques St-Arnault, d'Almaville Qué. et M. Albert St-Arnault de Montréal.

Hier soir, nombre de membres du clergé ainsi que les étudiants du Séminaire St-Joseph, se rendait réciter l'office des Morts auprès de la dépouille mortelle exposée en chapelle ardente dans la cathédrale d'Edmonton.

Ce matin, un service funèbre fut chanté par S.E. Monseigneur J.H. MacDonald, archevêque, assisté de Monseigneur O'Gorman; du R.P. Boucher, O.M.I. et de M. l'abbé O'Reilly comme diacre et sous-diacre d'office; de MM. les abbés Ketchen et Delisle comme diacre et sous-diacre d'honneur.

Monseigneur M. Pilon, P.D. curé de Morinville, prononça l'oraison funèbre.

Les porteurs d'honneur étaient MM. les abbés E. Donahoe, F. Connolly, R. Bérubé, P. Mailloux, les R.P. J. Fortier, S.J., F. Sullivan, C.SS.R. et O. Fournier, O.M.I.

Les porteurs d'office étaient MM. J. Pilon, A. Boileau, Z. Tremblay, G. Foy, J. Nadeau et Walter McDonough.

Linhumation eut lieu dans le cimetière d'Edmonton, et les dernières prires à la fosse furent présidées par S.E. Monseigneur E.Q. Jennings, auxiliaire de Vancouver.

La maison Connelly-McKinley avait la direction des funérailles.

Chronique de l'A.C.F.A.

Succès sans précédent à Falher

Le 28 novembre les officiers du cercle de l'A.C.F.A. de Falher ont tenu la Journée de l'Association dans leur paroisse et dans la paroisse de Saint-Louis de Ballater. Les objectifs totaux des deux paroisses ont été rencontrés, et le secrétaire du cercle local a adressé la somme de $172.00 au secrétariat. Voilà pourquoi nous disons que ce fut un succès sans précédent. D'abord parce que l'objectif de Falher a été augmenté, ce qui n'empêche pas les membres de l'Exécutif local de s'organiser en conséquence. Ensuite la paroisse de Ballater a l'honneur de faire sa première contribution globale à l'Association. Et dès cette première fois, on rencontre l'objectif. Nous répétons que c'est un succès sans précédent. Et nous souhaitons que cet exemple sera suivi par tous les centres français de cette province. L'Association offre son concours. Elle demande le vôtre. Le refuserez-vous?

Le Secrétaire général.

* * *

Visites du R. P. Fortier

Le lundi, 22 novembre, le R. P. J. Fortier, S.J., assistait à la distribution des prix du Concours de Français du Couvent de l'Assomption, présidée par M. le Curé R. Ketchen.

Le vendredi, 26 novembre, le P. Fortier assistait à la distribution des prix du Concours de l'école St-François, présidée par le R. P. Raymond de Penafort, O.F.M., Curé.

Le dimanche 28 novembre, les Canadiens-français de Vimy tenaient leur Journée de l'Association. Le R. P. Fortier y donna l'allocution de circonstance. La Journée rapporta $65.30; on en publiera le détail, la semaine prochaine.

Après la grand'messe, le P. Fortier avait convoqué les commissaires d'écoles au presbytère.

Le soir, avait lieu la distribution des prix du Concours de Français, sous la présidence de M. le Curé F. Koolen. M. J. Dussault et le R. P. Fortier y prirent la parole.

Le lendemain, le P. Fortier visitait les élèves et le personnel de l'école du village de Vimy et repartait pour Legal où, mardi, avant-midi, il se rendait aux écoles Legal Ouest et Pontiac.

Mgr Maurault décoré par le vice-roi

Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a reçu à Ottawa des mains de S.E. le vice-roi du Canada, le comte d'Athlone, les insignes de compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint Georges.

Le même jour, MM. Fulgence Charpentier, chef de la censure, Avila Bédard, sous-ministre à Québec et d'autres Canadiens français ont reçu des décorations.

Les travaillistes approuvent la libération de Mosley

Londres. — Les députés travaillistes ont défait par dix votes une résolution pour condamner la libération conditionnelle accordée à sir Oswald Mosley, ancien chef fasciste britannique, ce qui est de nature à renforcer la position du secrétaire de l'Intérieur Morrison lors d'un débat parlementaire possible. On avait en effet prédit que l'attitude des députés travaillistes serait le facteur décisif pour ou contre Morrison.

Le Bloc Populaire et la neutralité du Canada

Nicolet. — M. J. Armand Choquette, député fédéral de Stanstead, a déclaré à une réunion du Bloc Populaire Canadien que si le Canada était neutre comme l'Irlande, l'Inde et un grand nombre d'autres pays, son gouvernement, "au lieu de consacrer des milliards à une politique impérialiste", aurait pu procurer des hôpitaux et des institutions de charité à chacun des 245 comtés fédéraux et fournir une aide considérable à la famille canadienne. Il a dit que l'élection partielle de Stanstead en août dernier était un signe de la décadence du parti libéral dans la province de Québec.

S'opposant "à la politique agricole du gouvernement, il a dit que les fermiers sont poussés à accroître leur production tandis que les produits de la ferme "pourrissent sur la terre, parce qu'il manque des bras pour les ramasser".

Service funèbre de M. l'abbé T. Ryan

Vendredi dernier avait lieu le service funèbre de M. l'abbé T. Ryan, curé de St-André, décédé à Edmonton après une longue maladie. La cérémonie se déroula en la cathédrale St-Joseph, remplie à pleine capacité. Environ 75 membres du clergé étaient présents.

La messe fut célébrée par S.E. Monseigneur J.H. MacDonald, archevêque, assisté par Monseigneur O'Gorman, et MM. les abbés O'Sullivan, O'Reilly, C. Landrigan et R. Britton. On remarquait aussi la présence de S.E. Monseigneur E.Q. Jennings, de Vancouver, et nombre de personnalités du monde religieux et civil: M. le Juge Ford, l'Hon. L. Maynard, M. l'échevin Gariépy, le capitaine J. Pearson, chapelain de l'armée américaine, etc.

L'éloge funèbre du défunt fut faite par Monseigneur l'Archevêque et M. l'abbé P.J. Harrington, parrain de M. l'abbé Ryan.

Les porteurs honoraires étaient les RR. PP. C.F. Sullivan, C.SS.R. A. Boucher, O.M.I. Martin, O.F.M. J. Fortier, S.J. MM. les abbés J.R. MacDonald, T. Foran, R.B. Woodhouse. et E. Donahoe.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière catholique d'Edmonton. La maison Connelly-McKinley avait la direction des funérailles.

Sa Sainteté Pie XII demande des prières pour la paix

M. Chaloult a gain de cause

Québec. — Les deux actions en dommage que M. René Chaloult, député de Lotbinière, avait intentées au Star viennent d'être réglées. Gain de cause a été donné. M. Chaloult réclamait dans chaque cas un montant de $2,500. Il a obtenu un capital nominal et les frais. Les deux actions avaient été prises à la suite du plébiscite. M. Chaloult se plaignait d'articles qu'il jugeait libelleux.

Rappelons-nous que récemment le député de Lotbinière a obtenu gain de cause contre le Chronicle-Telegraph, de Québec, qu'il avait poursuivi à la suite du plébiscite. Le tribunal a aussi accordé $200 et les frais.

La Pologne et la religion

Ministre de l'Instruction dans le gouvernement de la Pologne, chargé de la lourde tâche d'organiser des écoles pour la jeunesse polonaise dans les nombreux pays où elle se trouve dispersée, Mgr Kaczynski attache une importance prépondérante à la religion. Il disait récemment à une conférence des ministres d'instruction des pays alliés: "Nous luttons non seulement pour l'existence individuelle des nations, mais aussi pour les droits de l'homme, pour sa dignité, pour sa destinée. Aucun projet de paix, même serait-il parfaitement préparé par des experts et des techniciens, ne pourra donner de bons résultats s'il ne repose sur des principes spirituels. Il en est ainsi de tout système politique, économique et social".

La fête de l'Immaculé-Conception jour de prières publiques dans tout l'univers

Sa Sainteté le Pape Pie XII, dans un appel qui radiodiffusé le samedi 27 novembre, a désigné le 8 décembre prochain comme un jour de prières publiques pour la paix à travers le monde; et il a manifesté son espoir pour une "paix bénigne, une paix désiré de tous".

Cet appel est contenu dans une lettre au Cardinal Luigi Maglione, secrétaire d'Etat papal, qui a été lu en anglais et en allemand au poste de radio Vatican.

"Nous demandons la paix, déclara le Pape, mais que cette paix soit fondée non pas sur la crainte, la force ou la haine; mais une paix dans le droit, la vérité, la justice et la charité fraternelle.

"Pendant ce conflit gigantesque, (certainement le plus grand que le monde ait connu) fait rage avec une violence croissante, et cause des tragédies et sème les ruines partout, nous voyons avec tristesse que plusieurs vivent en oubliant leurs devoirs envers Dieu.

"Tournons-nous de nouveau vers la Sainte-Vierge. Nous désirons que tous se tourne vers la Vierge Marie au jour consacré à son Immaculée-Conception, et que des prières publiques soient faites à travers l'univers entier.

Mission de médiation de Pie XII

Berne. — L'activité diplomatique s'est subitement accrue au Vatican, ce qui fait dire aux observateurs que Sa Sainteté le pape Pie XII projette peut-être un nouvel appel en faveur de la paix, probablement à Noël.

Une dépêche dit que le Pape Pie XII a entrepris une mission de médiation entre l'Allemagne et les Alliés.

On n'a pu obtenir aucune confirmation officielle de ce fait ni des cercles diplomatiques ni des sources religieuses.

Cependant d'autres observateurs voient une autre signification dans l'activité diplomatique à la Cité vaticane. Ils expriment l'opinion que le Saint-Siège songe à établir des relations diplomatiques avec la Turquie et la Russie.

Audiences

On rapporte que le Pape a intensifié ses discussions diplomatiques, ces derniers jours, et qu'il a eu des entretiens avec les envoyés allemands, britannique, français et américain auprès du Saint-Siège.

La dépêche dit encore que le Pape a reçu en audiences particulières, hier, ses conseillers les plus intimes, entre autres le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat.

On dit que le Pape a déployé toute cette activité à la suite d'une requête des "nations belligérantes" lui demandant de quitter Rome et de se réfugier dans une "région du nord".

Le Souverain Pontife a commencé dimanche une retraite de sept jours et toutes ses audiences seront supprimées durant cette période.

Des cours de français organises par la Société d'Enseignement postscolaire

La Société d'Enseignement postscolaire, section française de l'Alberta, fut fondée en 1941, à l'occasion du Congrès de l'A.C.F.A. M. l'abbé Antoine d'Eschambault vint de St Boniface pour aider à la fondation de la Section Albertaine.

Les buts de la Société ont été exprimés dans un manifeste paru il y a quelques mois et commentés dans une récente causerie à la radio par M. l'abbé Emile Brière. Brièvement il s'agit d'aider à reconstruire un monde chrétien après la guerre. Il faut s'y préparer par l'étude qui engendrera les activités communes.

Plusieurs personnes ont exprimé le désir de se perfectionner dans l'étude de la langue française et on a confié la tâche bien agréable de voir à la réalisation de ce désir à la Société d'Enseignement postscolaire.

A cet effet une assemblée spéciale a été convoquée où fut élu un comité spécial qui se chargeait de la chose. La Présidente en est Mme Harry Tremblay, dame énergique et convaincue, qui saura mener ce projet à bonne fin; la Vice-Présidente: Mme Augustin Morin; la Secrétaire est Mlle Paulette Crévolin. Un groupe de dames leur prêtera main-forte: Mmes J.A. Nadeau; H. Pirot (Calder); H. Surette (Edmonton-Nord); A. Crévolin; J.E. Lambert; Jacques Jenvrin; S. Bonin-Despins; Mlles Jeanne et Thérèse Kéroack.

Elles sont assistées dans leur travail par MM. J.O. Pilon; Jacques Jenvrin; Maurice Lavallée; Donat Baril; le R.P. J. Fortier, S.J., a été nommé à l'unanimité inspecteur général des cours.

Les professeurs de ces cours seront les RR.PP Jean Patoine, O.M.I. et Sévérin Pelletier, Ph.D. Le R.P. Patoine est le supérieur si sympathique du Juniorat St-Jean et il se chargera d'un cours de conversation... pour ceux qui n'ont pas l'occasion de parler leur langue souvent. Le R.P. Pelletier, professeur de Rhétorique au Juniorat se chargera d'un cours de littérature française. Le Père Pelletier fut professeur pendant plus de dix ans à l'université d'Ottawa.

Buts des Cours:

1) Parlons français, mais parlons-le bien: la belle conversation française à la maison est un moyen assuré de conserver la langue. Si la mère (et le père aussi) parle bien, les enfants parlerons bien. Les jeunes gens et les jeunes filles d'aujourd'hui seront les parents de demain... qu'ils apprennent dès maintenant le respect dû à Sa Majesté la Langue française.

2) Réunir les Canadiens français dans un effort d'étude commune afin de resserer les liens qui nous unissent déjà.

Etudiants:

Toute personne adulte ou élève de la Haute Ecole intéressé à se perfectionner.

Inscription : (par cours)

1) $1.00 pour les adultes.
2) $0.50 pour les Etudiants.

Le Comité d'Organisation.

Une vue de la Cité du Vatican, domaine temporel du Souverain Pontife. Tous les yeux de l'univers sont en ce moment tournés de ce côté. Après avoir été bombardés récemment, la cité du Vatican est actuellement le centre d'activités diplomatiques sans précédent. —Courtoisie "Xavier".

Un conscrit bien caché

Edmonton. — Mike Lozinski, 28 ans district de Bonnyville, fit ses provisions et se terra dans un abri qu'il s'était construit dans les bois et où il passa un an. Il avait été classé A-1 par les autorités médicales de l'armée. C'est ce qu'il vient de raconter à sa comparution, après avoir été arrêté par la Gendarmerie canadienne. Il craignait de ne pouvoir faire beaucoup dans l'armée à cause d'une faiblesse du coeur. Mais la cour a fait observer que son rapport médical le mettait à l'abri de ces craintes. Elle l'a condamné à trois mois de prison et à $50. d'amende ou trois autres mois de prison.

La tempête fait des dégâts à Sherbrooke

Sherbrooke. — On a réparé un peu des dégâts que la première grosse tempête de neige de la saison a causés sur les routes des Cantons de l'Est. Le trafic a été paralysé pendant deux jours la semaine dernière. Plusieurs régions sont encore isolées.

Environ douze pouces de neige sont tombés dans la région de Sherbrooke durant les dernières trente-six heures.

La voix française

Patronnée par la Société Canadienne d'Enseignement postscolaire, Section française de l'Alberta.

Programme du 2 décembre

La Santé.
Conférence par M. le Dr Geo. Fortier d'Edmonton.

* * *

Programme du 16 décembre

Souvenirs
Causerie par M. l'abbé Emile Tessier, curé de Legal.

Poste CKUA — 580 kilocycles. Soyez aux écoutes, le jeudi soir à 9.30.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef
J.-A. Gaudet, O.M.I., Assistant-rédacteur

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI LE 1er DECEMBRE 1943

Le Pape demande des prières

Un appel du Souverain Pontife vient d'être diffusé par la radio du Vatican. Le Père commun des fidèles demande à tout l'univers des prières spéciales à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception. Il veut que ce jour soit un jour de supplications publiques en faveur de la paix.

Plus que jamais dans le passé, la prière semble être la seule ressource laissée à l'humanité pour ramener la paix, et l'ordre, la justice. Non seulement on ne voit pas encore l'issu de la présente guerre; mais il est probable que le conflit qui fait rage actuellement sera suivi par d'autres misères, d'autres anxiétés. La fin de la présente guerre ne voudra pas dire nécessairement la fin de nos troubles.

Déjà on assiste dans les coulisses à des menées antireligieuses. Les forces du mal, (la franc-maçonnerie, le communisme athé), travaillent sans relâche à s'emparer du pouvoir là où elles ne l'ont pas encore.

Ecoutons l'appel angoissé du Souverain Pontife et faisons du 8 décembre un jour de prières intense en faveur de la paix. Ayons confiance que la Vierge Immaculée qui est **"plus puissante qu'une armée rangée en bataille"** saura intercéder auprès de Dieu pour ramener dans le monde cette paix si désirée de tous.

Aidez-nous, S. V. P.

Nous réitérons notre appel à tous nos abonnés qui sont en retard. Cette année, nous n'avons pas de propagandiste pour recueillir les abonnements dans les paroisses. Nous comptons sur la bonne volonté de chacun de vous.

Par ailleurs, la somme que nous demandons est bien minime; et, cela est évident, ce n'est pas l'argent qui manque, actuellement.

Songez-y! Il nous faut payer des salaires, le papier à journal, les taxes, et toutes les autres dépenses qui se présentent. Le prix de l'abonnement est une de nos rares sources de revenus. Nous comptons sur cela pour vivre.

Aidez-nous donc, en payant votre abonnement immédiatement. Adressez vos envois à

**La Survivance,
Edmonton, Alberta.**

En lisant les journaux

Déposons nos fonds chez nous

Les banques à charte ont un actif réuni représentant la somme colossale de $4,775 millions alors que les banques canadiennes-françaises, sur ce total, ne comptent que pour $276 millions, soit à peine 6% du total. Nous sommes pourtant plus de 28% de la population.

Si nous sommes loin d'être individuellement aussi riche que les Anglo-canadiens, nous le sommes tout de même plus que cette proportion de l'actif de nos banques comparé à celui des banques du groupe de langue anglaise semblerait le démontrer.

Dans une bonne mesure, la différence vient du fait que nous avons développé nos caisses populaires sur une échelle beaucoup plus étendue que l'ont été les "Credit Unions" des autres provinces. Mais elle vient aussi de cet autre fait que nombre des nôtres ne déposent pas leurs épargnes dans nos institutions bancaires.

On évalue à plus de $400 millions de dollars la somme des épargnes canadiennes-françaises en dépôt dans les banques. A peine plus de $200 millions sont déposés dans nos banques et dans nos caisses populaires.

Si la différence de $200 millions était dirigée vers nos institutions, c'est autant qui pourrait servir en crédit à nos propres entreprises, donc assurer de meilleurs emplois à un plus grand nombre des nôtres.

Notre prospérité individuelle sera d'autant plus grande que notre groupe ethnique sera prospère.

Nous devons faire notre part en déposant nos épargnes dans nos institutions.

La Ligue de l'Achat Chez Nous.

Notre famille rurale

La Famille.—Dans toutes nos institutions sociales, la famille rurale doit occuper la première place.

Parce que la partie la plus saine de la population, elle en est la source la plus précieuse.

La famille rurale, c'est le milieu et l'agence la plus naturelle pour le développement et l'éducation de l'enfant.

La famille rurale catholique, c'est ce qu'on pourrait appeler la pierre angulaire supportant l'arche de la civilisation catholique sur cette terre nord-américaine. La première à l'évangélisation et à la civilisation, elle reste le principal soutien de la véritable foi chrétienne.

Elle a pour attribut l'honnêteté morale, l'esprit de justice, l'unité et la permanence, et cela parce que la ferme est l'habitat le plus naturel pour la famille, parce que plus favorable à la sûreté de la vie et à l'entretien d'une famille forte et nombreuse.

N'est-ce pas un fait bien reconnu que dans les sociétés prolétaires ou à forte proportion de prolétariat, on favorise le divorce, la désertion, les unions temporaires, le compagnonnage marital, la limitation des naissances; tandis que dans les sociétés agricoles il en est tout autrement. Elles sont caractérisées par leur force morale et leur permanence, dues à l'unité familiale et au respect des liens du mariage.

C'est que l'environnement rural offre des avantages distincts, permettant aux parents d'inculquer à leurs enfants les vertus domestiques indispensables à la formation d'une âme vraiment nationale et sincèrement chrétienne.

C'est aussi que la maison de l'agriculture offre pour ainsi dire la seule école d'apprentissage où les parents sont les professeurs: d'où il s'ensuit que chaque année qui s'écoule consolide les liens familiaux.

Guillaume Pepin.

La Caisse populaire est un moyen d'obtenir le crédit dont nous avons besoin

Terre de Chez-Nous.—De tout ce que nous avons dit, il découle que le crédit est le résultat et le fruit de l'épargne. Car jamais on ne pourra prêter d'argent si, auparavant, on n'en a pas économisé ou mis de côté. Il y a trois sortes de crédit: le crédit personnel, le crédit immobilier et le crédit financier.

Le crédit personnel et le crédit immobilier ne sont pas à proprement parler de l'argent, bien qu'ils puissent aider à en obtenir. Le crédit personnel l'emporte cependant sur tous les autres, puisqu'il jouit de la primauté en donnant à l'homme son degré de culture, sa valeur personnelle. C'est pourquoi le mouvement coopératif, la caisse populaire, s'en occupent beaucoup et cherchent à le développer, à l'augmenter dans chaque homme par leur méthode d'éducation et d'étude.

Mais je veux parler surtout du crédit financier. Nous savons tous que le crédit est régi, réglé par les banques. Tout crédit bancaire est créé par des prêts bancaires. En somme, tout argent en circulation est crédit bancaire. En ce sens, les banques peuvent donc créer ou détruire l'argent. Et la quantité d'argent en circulation varie en proportion directe de l'action des banques qui augmentent ou diminuent les prêts, acceptent ou refusent le crédit.

Mais comme il faut parfois recourir au crédit et emprunter de l'argent, pourquoi les coopérateurs ne s'adresseraient-ils pas à leur organisation? Demandez votre crédit à votre caisse populaire. C'est elle votre banque. Elle vous recevra, vous ouvrira ses bras, vous aidera à payer vos dettes. C'est là un de ses rôles. Sur votre parole de franchise, de loyauté, d'honnête homme et suivant les conditions que vous aurez stipulées, votre caisse populaire vous prêtera volontiers. Mais sachez tenir votre promesse. Un coopérateur devrait aimer autant se rompre le cou que de rompre son serment envers sa caisse. La meilleure manière de se débarrasser de ses dettes, c'est de les payer. Votre caisse populaire est là pour vous aider; c'est pour une de ces raisons que vous l'avez fondée.

M. l'abbé A. Martin.

Immigration et charité bien ordonnée

La Liberté et le Patriote.—Les fervents de l'immigration étrangère au Canada continuent leur propagande. Ils s'efforcent de gagner l'opinion publique en brossant le sombre portrait des sans-logis qui parcourent les routes ensanglantées d'Europe en quête d'un lopin de terre où planter leur tente et refonder à nouveau un foyer, une demeure permanente, à l'abri des traîtrises des guerres fréquentes. Au dire des propagandistes de l'immigration, les sans-patrie devraient être orientés vers l'Amérique. A leur avis, les autorités canadiennes devraient donner une chaleureuse hospitalité à tous les réfugiés.

Nos autorités canadiennes auront un problème sérieux à résoudre durant la période de réadaption de l'après-guerre, sans qu'il faille immédiatement après les hostilités le compliquer par l'affluence d'une agglomération de réfugiés. Il faudra que l'industrie domestique résorbe les milliers d'ouvriers qui travaillent actuellement dans les usines de munitions et les milliers de soldats qui seront démobilisés. Or, l'expérience de 1918 devrait nous rappeler que l'industrie domestique ne sera pas plus apte, après la signature de la paix cette fois-ci, qu'elle ne l'était il y a vingt-cinq ans. Il ne faut pas perdre de vue le fait que nombre de maisons de commerce, d'ateliers de toutes variétés industrielles, ont dû fermer leurs portes et très souvent se départir de leurs stocks ou de leur outillage. Ces maisons, ces ateliers, ne pourront sûrement pas se remettre immédiatement en pleine production et embaucher tout leur personnel d'avant-guerre. Et pourtant il faudra trouver de l'ouvrage pour tout le monde. Nos gouvernements devront s'ingénier à rétablir l'équilibre, ce qui ne sera pas facile. Si l'on ajoute à cette responsabilté le problème de milliers d'immigrants, l'on risque de créer une impasse et de ramener l'ère des longues théories de sans-travail et de la misère.

Donc la charité chrétienne demande que le gouvernement pourvoit tout d'abord aux besoins de ses propres administrés, avant de songer à soulager les souffrances des étrangers. D'ailleurs ce serait un manque de prudence que d'attirer sur notre sol des réfugiés que nous ne pourrions secourir efficacement.

Jos Valois.

La culture française

Texte de la causerie donnée au poste CKUA, par M. l'abbé P.E. Gosselin secrétaire du Comité Permanent, lors du Congrès de l'A.C.F.A..

Chers compatriotes,

J'ai la grande honneur et la joie de vous apporter le salut de la vieille province de Québec, plus particulièrement du Comité de la Survivance française. C'est avec émotion que je me suis avancé à travers les provinces des prairies car les horizons que je contemplais pour la première fois étaient remplis pour moi de souvenirs historiques et je savais qu'au terme de ce voyage je trouverais les fils de ma race toujours fidèles à leur passe et à leur mission.

Je voudrais avoir des heures à ma disposition pour vous dire combien nous vous admirons dans le Québec et combien nous vous sommes attachés, en dépit de la distance et des panoramas différents dans lesquels s'écoulent nos vies. Je me console de ne pouvoir donner libre cours à mes sentiments en songeant que des voix plus autorisées que la mienne, celle, par exemple, du regretté Mgr Camille Roy, fondateur du Comité de la Survivance Française, et, plus récemment, celle de M. Adrien Pouliot, l'actuel président de ce même Comité, vous ont transmis, avec plus d'éloquence que je ne saurais le faire, le message de la province-mère de la race française en Amérique.

On m'a demandé de vous dire quelques mots sur la culture française. Je tiens à remercier les organisateurs de ce programme de m'avoir fourni ainsi l'occasion de rendre hommage à l'effort magnifique par lequel vous vous employez à faire rayonner cette culture dans les étendues quasi illimitées de l'Ouest.

Le terme de culture a été emprunté au langage de la terre. Un sol cultivé, c'est un sol qui a été l'objet des soins intelligents de l'homme. On peut définir la culture l'ensemble des techniques par lesquelles les minéraux, les végétaux et les animaux atteignent, avec le plus d'efficacité, leur fin dernière qui est l'utilité de l'homme. La culture, au sens primitif du mot, est une espèce d'humanisations des horizons terrestres dans lesquels nous vivons et des ressources multiples qu'ils renferment.

En un sens dérivé, la culture est ce qui rend, non plus la terre, mais le maître de la terre, l'homme plus humain. Nous tenons à la fois de la brute et de l'esprit. Nous sommes de la terre par notre corps, mais nous tendons, par notre âme à des empires plus éthérés que celui où nous vivons. La culture est cette discipline de l'esprit et du coeur qui refoule en nous la brute primitive et qui nous incite à ordonner notre vie selon un idéal supérieur, à établir en nous et à faire rayonner autour de nous la royauté de l'intelligence et de la volonté au lieu de nous laisser dominer par la matière.

La culture, entendue en ce sens total, se décompose en des éléments divers qui vous sont familiers: la religion, la langue, les lois, les coutumes, les lettres, les arts, les sciences, les façons de concevoir la vie et de la vivre. Quand nous parlons de culture française, c'est tout cela que nous devons avoir présent à l'esprit. Lorsque nous peinons, lorsque nous souffrons, lorsque nous luttons, c'est cet ensemble de richesses spirituelles, sans lesquelles les biens matériels sont vains, que nous voulons conserver à nos fils, à notre race et à notre pays.

Je n'ai pas le temps de vous marquer en quoi la culture française se distingue de la culture anglaise. Vivant une vie française dans une province anglaise, vous le savez d'ailleurs mieux que moi. Mais permettez-moi de vous le redire, chers compatriotes, quelque brillante et prometteuse que nous paraisse telle ou telle culture, il n'en est qu'une qui soit apte à nous perfectionner et c'est celle que des siècles d'un patient labeur ont façonné à la mesure de notre esprit et de notre coeur. Cette culture, étant par ailleurs une des plus belles qui se soient épanouies sur la face de la terre, a des droits imprescriptibles à notre fidélité et à notre amour.

On parle parfois d'opposition entre les cultures, plus particulièrement entre la française et l'anglaise. Dans ce royaume de l'esprit qui est celui de la culture humaine, les oppositions sont plutôt complémentaires que destructives et les hommes qui sont vraiment humanisés par la culture se réjouissent de voir s'épanouir, dans la diversité même des cultures l'idéal de justice, de vérité et de beauté qui hante l'âme humaine depuis le paradis terrestre. Si, dans le Québec, nous nous insurgeons contre toute tentative d'amoindrir le patrimoine spirituel des deux grandes races qui constituent le Dominion, ce n'est pas seulement parce que nous voyons en de tels gestes une injustice, mais c'est encore parce que de telles attitudes d'esprit nous paraissent porter atteinte à la dignité de la personne humaine elle-même.

Notre continent américain à la bonne fortune d'être le dépositaire de quatre grandes cultures: la française l'anglaise, la portugaise et l'espagnole Ces quatre cultures ont, à tour de rôle dominé l'histoire du monde. Elles continuent de jouer un rôle de premier plan dans la vie de l'univers. L'Amérique en lutte, à l'heure actuelle, pour la sauvegarde de la culture, est formée sans doute de parlants anglais, plus de 125 millions. Mais, avec eux, il y a 45 millions de brésiliens, fils spirituels de l'immortel Portugal, plus de 75 millions de descendants des conquistadors espagnols et huit millions de citoyens d'origine française.

La guerre que nous livrons, on nous l'a répété à satiété, est une guerre pour la liberté et la culture. La gagnant en Europe, nous aurons à coeur de ne pas la perdre en Amérique. Fasse le ciel que le citoyen canadien, de retour du front ou de l'usine de guerre, revienne à la vie normale avec une conception plus compréhensive des problèmes et un respect plus grand de toutes les valeurs humaines, quels que soient leurs caractères spécifiques et les exigences qu'elles peuvent comporter.

Deux cultures ont fait le Canada: la française et l'anglise, deux cultures sans lesquelles l'humanité redescendrait d'un dégré vers la barbarie. Aucun homme de bonne volonté et de claire vision ne saurait concevoir l'avenir le notre pays différent de son présent. Nous sommes arrivés au Canada en 1604 pour y rester et nous y épanouir selon notre génie propre. Nous acceptons de voir croître et prospérer chez nous un peuple différent du nôtre et nous ne souhaitons qu'une chose, c'est qu'il soit véritablement pour nous un peuple frère dans la poursuite d'un même idéal de perfectionnement intellectuel et moral.

Portons toujours en nous, chers compatriotes, la fierté de notre culture. Soyons convaincus que notre meilleure manière à nous d'être canadiens, et de contribuer à augmenter l'avoir de la nation, c'est de conserver, d'épanouir et de rayonner notre héritage français. C'est ce que vous faites en ces lointaines régions des prairies et c'est ce pourquoi le vieux Québec français vous admire, vous aime et vous remercie.

Paul E. Gosselin, ptre.
secrétaire du Comité de la Survivance française.

—Comme l'air avec l'air, l'âme s'unit à l'âme.

Delille, "Le Paradis perdu".

* * *

—La prospérité est ici-bas le thermomètre de l'amitié.

Agriculture et survivance

Echos du Congrès C. F. de l'Alberta

Commentant le communiqué de M. l'abbé P.E. Gosselin, (que nous avons publié la semaine dernière), le "Droit" d'Ottawa fait les remarques suivantes:

Agriculture et survivance

Nos compatriotes de l'Alberta ont consacré la plus grande partie de leur dernier congrès à l'étude des problèmes agricoles qu'ils ont à résoudre en ce moment et auxquels ils doivent trouver une prompte solution s'ils veulent affronter avec quelques chances de succès les conditions économiques qui prévaudront après la guerre.

C'est une question pour eux de survivance religieuse et nationale. Ils veulent continuer à vivre de la profession agricole, mais, en même temps, s'efforcer de grouper leurs familles dans des centres français et autour des mêmes clochers.

Une enquête

C'est pourquoi l'Association Canadienne-Française de l'Alberta a tenu, au cours de cette année, une enquête pour obtenir des renseignements sur les terres à vendre dans les centres français de cette province, afin de combler les vides. Cette enquête a pour but de garder, pour les nôtres, des terres dans des centres où ils se sentiront chez eux, et de faire venir des autres provinces des colons canadiens-français.

Orientation agricole

C'est pourquoi aussi le congrès a insisté sur la nécessité d'attacher une importance spéciale à l'orientation agricole et à l'instruction proprement agricole dans les écoles bilingues de l'Alberta; sur la nomination d'agronomes bilingues; sur la formation de cercles d'études agricoles; sur le besoin pressant de trouver des capitaux et de fonder une société mutuelle de crédit foncier, qui aideront nos compatriotes à s'emparer des terres disponibles dans les limites et aux environs des paroisses déjà existantes.

Le Comité nous appuie

Ces divers problèmes de nos compatriotes de l'Alberta ont eu leur écho à la dernière séance du comité de la Survivance française. M. l'abbé Paul-E. Gosselin, qui était délégué de ce comité au congrès d'Edmonton, se dit enchanté de la vitalité française de nos compatriotes des trois provinces de l'Ouest. Il déclare, dans un communiqué de presse, au sujet des relations entre la profession agricole et le survivance des nôtres: "Il semble que le problème fondamental soit un problème de "terres". L'envahissement de plusieurs belles paroisses absolument françaises par des groupements, allemands, ukrainiens, polonais, etc., constitue un grand motif d'inquiétude. Lorsque la paroisse n'est plus française à 90 ou 95%, la langue anglaise s'installe dans la place et elle ne tarde pas à y reléguer le français au deuxième plan. Le Congrès d'Edmonton a étudié la question avec beaucoup d'attention. Les congressistes, y compris les représentants du Québec, en ont conclu que nous devions envisager l'établissement de nos fils de cultivateurs sur des terres neuves comme un problème d'ordre canadien, pas seulement québecois, manitobain ou albertain."

Conclusion

Il ne s'agit as d'obstraciser des Canadiens d'origine étrangère, qui, de même que les Canadiens de langue française, ont tout intérêt à se grouper dans des centres et des paroisses distincts.

La colonisation doit revêtir une forme intelligente et pratique; elle doit être faite avec méthode et tenir compte des traditions et des modes de vie de chaque groupe de la population, pour le plus grand bien du Canada tout entier, Que le comité de la Survivance française veuille bien s'occuper activement de ce problème, c'est un heureux signe des temps.

Ch. G.

Le Père Bourque, S.J.

Une belle figure d'apôtre de l'Ouest canadien vient de disparaître

L'un des religieux les plus méritants vient de mourir dans la personne du R.P Henri Bourque, S.J. L'un de ses anciens élèves, le R.P. A. Bernier, S.J. a tracé de lui un excellent portrait dans la Liberté et le Patriote. Nous en extrayons les passages suivants.

Le Père Bourque naquit à St-Valentin, P.Q., le 17 mai 1868. En 1878 il entra au Collège de Montréal chez les Sulpiciens. Ils garda toujours une grande vénération pour ses vieux maîtres qui lui inculquèrent une vive piété.

Son entrée dans la Compagnie de Jésus fut plus compliquée; il fallut que la Sainte Vierge s'en mêlât.

Guéri par Lourdes

Le jeune Henri plaisait au monde et le monde lui plaisait. Mais il était travaillé de pensées de vie religieuse.. et de maux de tête. Pour se guérir il alla à Lourdes. Il redoutait fort de se faire Jésuite. Mais Notre Dame le guérit et, en retour, il se fit Jésuite. Il ne le regretta jamais, car il parcourut une carrière merveilleusement fructueuse. Disons, afin de n'y pas revenir, que plus tard Notre Dame de Lourdes le guérit de maux d'yeux et de genoux. Il ne pouvait lire ni marcher. Notre Dame lui rendit l'usage de ses yeux et de ses jambes. Ces faveurs extérieures, gages d'autres faveurs plus intimes, furent pour une bonne part dans la tendre dévotion qu'il eut toujours pour la Sainte Vierge.

Sa carrière

De 1895 à 1899 il est envoyé à St-Boniface, professeur de Rhétorique et de Littérature en différentes classes et examinateur à l'Université du Manitoba.

Après sa théologie et son troisième an, qu'il fit en France, il est nommé à l'importante charge de Maître des Novices au Sault-au-Récollet, de 1905 à 1913.

Puis on l'envoie en Ontario, à Guelph fonder le noviciat des Jésuites de langue anglaise. Il y demeura de 1913 à 1919.

Ce fut dans cette période qu'il entra dans la célébrité.... dont il se serait volontiers passé, mais qui vint le trouver malgré lui... en cassant les vitres.

La conscription et "l'affaire de Guelph"

Je veux parler de la célèbre arrestation des novices de Guelph. C'était en l'année 1918. La conscription sévissait. Un soir, un pauvre diable de capitaine, soudoyé par un non moins pauvre diable de ministre— qui devait être répudié plus tard par sa congrégation —se présente à la porte du noviciat, et prétend avoir le droit d'arrêter les novices et de les conduire en prison comme réfractaires à la loi de conscription. Circonstance très aggravante: la maison était entourée de soldats. Le Père Bourque ne s'en laissa pas imposer. Il exigea des preuves, communiqua avec le ministre à Ottawa et, finalement, le capitaine et sa troupe durent se retirer penauds. Tous les novices étaient en règle. Le Père Bourque savoura tout de même une bonne petite vengeance bien cléricale.... en faisant savouer à ses policiers, avant leur départ, du bon café chaud avec collation. Après la guerre, ses ennemis voulurent se reprendre, lui intentèrent un procès qui se déroula à Ottawa. Ils le perdirent avec confusion. Le Père Bourque et ses novices firent admirer à tout le Canada la droiture en même temps que la charité catholique.

Recteur de St-Boniface

Après la "bataille de Guelph" et la victoire, il est nommé Recteur au Collège (1919) où il avait fait ses premières armes. Ce fut un recteur populaire. Mais les épreuves ne lui manquèrent pas. Le procès de Guelph-Ottawa— au commencement de son rectorat— l'avait épuisé, malgré le beau calme qu'il y manifesta. Alors commença cette longue suite d'infirmités qui, sans éteindre son activité, le firent souffrir jusqu'à la fin de sa vie. Puis, éclata le désastreux incendie du Collège en 1922. La douleur de tous fut immense, mais le chef en supporta la plus grande part. Il eut alors à répondre aux critiques, à réparer dans la mesure du possible les résultats du désastre, enfin à régler avec les autorités diocésaines le status nouveau du Collège.

En 1925 il fut déchargé du rectorat à son grand soulagement.

Au service du Manitoba

Comme visiteur des écoles et membre du Comité de l'Association d'Education, il rendit de grands services à notre cause catholique et française. Il visita ainsi tous les coins et recoins du Manitoba.

Son expérience de l'éducation le fit nommer membre de l'Advisory Board of Education de la province, fonction qu'il remplit de 1926 à 1938.

Un des plus grands services qu'il rendit au Collège de St-Boniface, aux catholiques et aux Canadiens français du Manitoba fut son rôle de représentant du Collège à l'Université du Manitoba.

Ce monde universitaire séparé de nous, hélas! par des oppositions doctrinales, est du moins trop éclairé pour ne pas dédaigner les légendes courantes dans un certain monde contre le prêtre catholique et en particulier contre les Jésuites. Il sut rendre à ce Jésuite universitaire l'hommage qui lui convenait: en 1927 l'Université du Manitoba lui décerna le titre de Docteur en Droit honoris causa.

Noces d'or

En octobre 1938 nous célébrâmes le cinquantenaire de vie religieuse du Père Bourque. Quand je dis "nous", j'entends par là le Collège de St-Boniface, le diocèse, l'Université, le monde laïque, la population scolaire.. enfin un peu tout le monde.

Pour conclure, disons que ce qui fit la fécondité de cette grande vie ce fut non les dons naturels, si éminents furent-ils, mais plutôt le sens surnaturel qui éclaira, vivifia la belle âme du Père Bourque et par là éclaira et vivifia tant d'autres âmes.



La famille de M. et Mme Letain, de la paroisse de l'Immaculée-Conception, fait surement sa large part dans la guerre actuelle. Trois de leurs fils font partie de la Marine Canadienne; deux sont dans l'armée outre-mer; un autre plus jeune s'entraine dans le corps des Cadets. En haut, de gauche à droite: Léon, 28 ans; Jean 27 ans, outre-mer; Raymond 23 ans, outre-mer. Rangée du bas: Joseph, 25 ans; Charles 19 ans; François 17 ans, Cadet.

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée de nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

France Combattante, Calgary

Le 23 novembre, 1943.

La Survivance,
Edmonton, Alberta.

Je vous serais très obligé si vous vouliez bien aider la cause de la France en publiant l'article suivant du journal "Le Canada" du 15 novembre, et qui fait, à tous points de vue, honneur à son rédacteur.

Deux Grands Français

La dernière évolution politique d'Alger a de quoi réjouir tous les amis de la France. Le général de Gaulle devient président unique du Comité Français de la Libération Nationale, et son ci-devant "alter ego", de général Giraud, se consacre entièrement à l'exercice du commandement en chef de toutes les forces armées de la France.

Ainsi se trouve rétablie la traditionnelle républicaine de la division des pouvoirs civil et militaire, et de la suprématie du civil sur le militaire.

L'aspect le plus réconfortant de cet épisode, c'est que les généraux de Gaulle et Giraud s'y retrouvent en parfaite communion de pensée patriotique. Les choses de France ont toujours été mal comprises dans certains pays étrangers, et jamais plus que depuis la tragédie de juin 1940 a introduit de nouvelles inconnues dans un ensemble de vie politique dont la compréhension échappait, même aux heures de calme, aux esprits imbus de la tradition parlementaire anglo-saxonne.

Ce grand ami de la France qu'est M. Walter Lippmann, le distingué journaliste américain, l'a bien compris, lui qui rappelait encore le 10 novembre qu'il fut toujours erroné de penser qu'il y eut une opposition personnelle entre le général de Gaulle et le général Giraud. Le drame se déroulait sur un plan beaucoup plus noble et plus élevé, et il est à l'honneur des deux hommes, deux grands français, d'avoir su se défendre tous les deux contre le poison de la suspicion réciproque que des ingérences extérieures bien intentionnées mais brouillonnes, eussent pu jeter dans leur esprit.

La situation nouvelle au Comité de la Libération est née du plein accord des généraux de Gaulle et Giraud, qui ont signé conjointement, et de leur plein consentement mutuel, les décrets rétablissant la traditionnelle division des pouvoirs.

Ainsi se trouve rétablie aujourd'hui dans la France républicaine, après des tâtonnements et des détours, la situation de rapports qui existaient dans la guerre 1914-18 entre Poincaré et Clémenceau d'une part, Joffre et Foch d'autre part. Et tandis que la logique des événements amène de plus en plus de Gaulle à figurer la volonté de résistance de la France impérissable, Giraud en incarne, de son côté les vertus guerrières.

Depuis les événements d'Italie et de Corse, Giraud a demandé partout qu'on criat: "Vive de Gaulle!" et voici que de Gaulle, à son tour défend Giraud contre les critiques vétilleux qui le somment de se "désolidariser" publiquement de Vichy: "Il est inconcevable, déclare de Gaulle, qu'un tel homme ait pu avoir des relations avec Vichy. Le général Giraud était membre du Comité lorsque celui-ci décida que le maréchal Pétain et les hommes de Vichy seraient déférés aux tribunaux après la guerre."

Unité admirable de la résistance française! Et bel exemple de fraternité patriotique que nous donnent ces deux grands Français: de Gaulle et Giraud.

A retenir aussi que le remaniement et l'élargissement du Comité de ses membres, dans une complète union de pensée de tous les éléments de la résistance, et que les décrets ont été signés par les deux présidents, le général Giraud signant le premier. Mais quand donc cessera-t-on, dans certaine presse, de grossir le moindre incident de la vie politique de la France et d'exploiter la légende que les Français sont inaptes à se gouverner à cause de leur turbulence réelle ou imaginaire, tandis qu'ailleurs on qualifie publiquement de "loyale opposition" des querelles aussi profondes ou des rivalités d'intérêts aussi fastidieuses?

Je vous remercie d'avance, M. le Rédacteur, de ce que vous voudrez bien faire pour le bien de notre chère France.

Votre respectueux.
Auguste Bernard, Secrétaire,
France Combattante, Calgary.

CLUNY

M. Frank Nowicki a reçu son appel pour le service militaire et mardi il allait à Calgary passer son examen médical. Nous ne savons pas encore s'il joindra l'armée active ou s'il sera de l'armée de réserve.

* * *

Mercredi soir à la salle du village il y avait vues animées. L'assistance était nombreuse et tous ont trouvé ce-la très intéressant et instructif.

* * *

Dimanche M. et Mme T. Kinievel, de Trochu et quatre de leurs enfants passaient la journée chez M. et Mme W. Haggerty.

* * *

C'est avec cregret que nous voyons le père Lebris nous quitter pour une nouvelle cure à Dawson City. Bien qu'il fut parmi nous seulement quelques mois, il était déjà très estimé de tous. Nous souhaitons qu'il aime son nouveau domaine. Bon voyage. Revenez nous voir!

* * *

Bienvenue à notre nouveau curé, le Père Tétrault. Nous espérons bien qu'il demeure parmi nous longtemps.

* * *

Aujourd'hui le 26 il y avait congé à l'école. Mlle Jeannette Simard en profitait pour se promener. Elle prenait l'autobus pour Calgary pour aller visiter sa tante Mlle Antoinette Simard.

* * *

Mlles Léa Gauthier et Doris Davenport prenaient le train jeudi soir pour Calgary. Elles se rendaient au poste C.F.C.N. vendredi pour nous laisser entendre leurs voix mélodieuses. Mlle Davenport s'est très bien exécuttée sur la guitare.

Belle soirée française à St-François

Le 26 novembre, parents et élèves de langue française se réunirent au soubassement de l'église paroissiale à l'occasion de la distribution des prix du Concours de Français. Ce fut une soirée simple et intime.

La veillée débuta par une partie de cartes. Les prix furent gagnés par Mme D. Gélinas, Mlle T. Landry, Mlle J. Voghell: M. J. Cardinal, R.P.J. Fortier, S.J. et M.D. Gélinas.

Suivit un petit concert donné par un groupe d'élèves de l'école Saint-François. Voici le programme:

Chant: "O Canada".
Récitation: Rire et Pleurer — Antoine Potvin.
Chant: Le Rouet — Rita Surette.
Chant: Michaud — Groupe d'élève accompagné du violon par V.F. Edmond, O. F. M.
Camps: Adjectifs déterminatifs et Pronoms — Grades 5-6.
Petite Saynète: "Difficulté" — Irène Gélinas et Simonne Cardinal.
Chant: Savez-vous planté des choux — Groupe d'élèves, accompagné du violon par V.F. Edmond, O.F.M.
Distribution des Prix.

Le petit concert était présidé par le R. P. J. Fortier, S.J., accompagné du R.P. Raymond Pennafort, O.F.M., curé de la paroisse.

Parmi les prix obtenus, il convient de mentionner que Mlle Antoinette Potvin mérita le prix provincial au grade 4. Dix certificats furent distribués en plus des prix.

Le R.P. Curé, d'origine anglaise, adressa la parole. Il eut des paroles du coeur pour féliciter les élèves de leur succès et pour inviter les paroissiens à compter sur lui quand il s'agit de leurs droits nationaux. Le R.P. Curé mérite des éloges pour son esprit large envers toute nationalité. En terminant il invita le R.P. J. Fortier, à prendre la parole.

Ce dernier débuta par un chant d'un pot pourri. Il fut très applaudi. Il offrit ensuite des félicitations aux élèves pour leur bon parler de leur langue française et donna des conseils aux parents et aux élèves. Tous remercient le R.P. J. Fortier, S.J. d'être venu nous instruire et nous récréer. Ces remerciements sont d'autant plus sincères que le R.P. retarda son voyage à Vimy pour venir parmi nous. Parents, professeurs et élèves désirent le revoir parmi eux dans un avenir rapproché. Il nous l'a promis.

Le petit concert se termina par le chant "Dieu protège le Roi". Et toute l'assistance fut invitée à prendre part à un goûter où la tire de la Sainte Catherine fut à l'honneur.

La réunion fut réellement une soirée de famille, et ce fut un succès. Le succès aurait été plus complet si tous les parents et tous les élèves avaient été présents. Espérons qu'ils se reprendront.

Grand et sincère merci aux parents et élèves présents. Les parents qui ont fait le sacrifice d'être présents, donneront à leurs enfants un regain de force et de courage dans l'étude de la langue française.

McLENNAN

M. et Mme J. Kayser comptent dans leur famille, un nouveau membre, une fillette née en novembre. Félicitations.

* * *

Ont assisté à la Convention du personnel enseignant du district, tenue cette année à High Prairie, nos institutrices: Soeurs Denise Hélène, Agnès et Béatrice de la Croix et naturellement notre inspecteur d'écoles M. Stehélin conférencier à la Convention.

* * *

Mme Paul Giroux a accepté de nouveau la charge de garde-malade à l'hôpital du Sacré-Coeur. Professionnelle compétente, elle saura comme par le passé s'attirer la confiance des patients et du personnel de l'hôpital.

* * *

La famille de M. et Mme Donaldson a été plongée dans le deuil par la mort de leur fils Harold survenue accidentellement au camp de Toronto Ont. où il était stationné dans la marine. Le corps de l'infortuné jeune homme a été envoyé à ses parents pour la sépulture et jeudi dernier, une bonne partie de la population assistait aux funérailles, comme marque de profonde sympathie à cette famille dans la peine. Il était un ancien élève de l'école séparée. Anomalie déconcernante, les parents venaient d'apprendre quelques jours auparavant, que leur fils Harold partait en permission pour venir les visiter.

BROSSEAU

Le 1er novembre M. Léon Brosseau accompagné de son père M. J.B. Brosseau et de sa soeur Mlle Carmen, est allé à Villeneuve rendre visite à son amie Mlle Dorothée Lesburg et à sa famille.

* * *

En congé de semaine, Mlle Regina Brosseau, est venue chez ses parents, M. et Mme Jos. Brosseau.

* * *

M. Alcide Vallée a vendu sa terre à son voisin, M. Dronik. M. Vallée projette d'aller s'établir au printemps à Penetanguishine. Nous regrettons de voir partir cet excellent paroissien qui demeurait parmi nous depuis une quinzaine d'années.

* * *

M. Edouard Brosseau est revenu ces jours-ci d'Edmonton, et doit y retourner sous peu. Il a beaucoup aimé son séjour dans la capitale.

* * *

M. Roland Gamache, fils de M. et Madame Camille Gamache, est parti vers le 15 pour se rendre suivre ses cours au Juniorat St-Jean à Edmonton. Il est entré dans le grade neuf.

* * *

M. Jos. Théroux a loué la terre de M. Antoine (Tony) Pedlasky de Duvernay.

* * *

M. Louis Saulou et sa bru Madame Louis Saulou sont venus en visite à Edmonton.

* * *

Madame Alphonse Théroux de Vegreville est venue s'établir dans la maison de M. Aucoin.

* * *

En visite chez la famille Gamache, M. et Mme Jos Gamache de St-Paul.

* * *

Madame Martin Lavallée est à l'hôpital de St-Paul assez sérieusement malade.

* * *

Mlle Jessie Wirashowsky est entrée à l'Alberta College, à Edmonton.

* * *

Mlle Catherine Bradshaw de Beauvallon doit se rendre à Myrnam pour suivre son grade douze.

* * *

Le 27 octobre a eu lieu le mariage de M. Jos Lavallée avec Mlle Kate Wirashosky.

CHAUVIN

La belle température a permis de reprendre les battages et de les terminer avant l'hiver; Deo gratias! Il y en a encore quelques uns peut-être du district qui attendent leur tour. C'est regrettable pour eux. Mais je crois que tous les paroissiens ont passé au travers.

* * *

Dimanche dernier, la grand'messe était chantée par toute l'assistance. C'était certainement impressionnant d'entendre le peuple joindre leur voix à celle de la chorale pour "prier deux fois" en chantant. Si la prononciation du latin donnait quelques difficultés aux plus jeunes, le "Venez divin Messie" sortait facilement de la bouche et du coeur de chacun.

* * *

Mme Alfred Côté prenait le train pour New Westminster ces jours derniers. Elle allait visiter sa fille Aurore (Mme Armand Bédard) et les gros jumeaux Robert et Raymond.

* * *

LAC Camille Côté était en 48 hres dans sa famille mardi.

* * *

Yvonne Cyr se rendait à Yonker, Sask. pour un "party" chez Mme Ford.

* * *

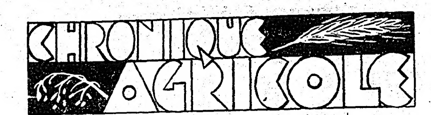
M. et Mme Eddie Cyr prenait le "flier" lundi matin, conduisant le petit Victor chez le médecin à Edmonton.

* * *

Mlle Liline Girard causait une surprise à ses amies qui la croyaient toujours à Vancouver. La voilà rendue à Montréal avec ses anciennes co-paroissiennes Jeannette et Carmen Boyer.

Les communistes en guerre

Le partie communiste canadien n'a pas changé, si ce n'est de nom. Il garde ses mêmes idées révolutionnaires, son même attachement à la Russie soviétique. S'il est actuellement en faveur de la guerre, les intérêts du Canada n'y sont pour rien, c'est le bien de Moscou qui le guide. Ainsi son organe montréalais, la Victoire écrivait, le 13 novembre dernier: "En 19-39, la situation paraissait à la surface être une guerre contre l'Allemagne mais en réalité la guerre servait d'occasion aux intérêts réactionnaires, non pas de combattre le fascisme; mais simplement d'intensifier l'exploitation du travailleur jusqu'à la dernière gout te de sueur, jusqu'au dernier sou, au profit des capitalistes." L'assaut contre la Russie a tout changé. "C'est par les attaques axistes contre l'U.R.S.S. en juin 1941 et contre les Etats-Unis en décembre 1941, que la guerre prit définitivement la forme d'une lutte universelle contre le fascisme esclavage." Voilà ce qui se dit et s'écrit actuellement par les adeptes du Parti communiste, camouflé en Parti travailliste-progressiste.



Cultivateurs, instruisez-vous

Admettons qu'autrefois, le cultivateur pouvait se tirer assez proprement d'affaires, sans beaucoup d'instruction. Peut-on en dire autant de nos jours? Et que dire donc des temps futurs! L'industrialisation à outrance de notre pays aura des répercussions extraordinaires sur notre agriculture. Dans un avenir rapproché, gare à ceux qui auront négligé de s'instruire, et surtout à la classe agricole en général si elle ne trouve pas au sein de sa masse, une pléiade d'apôtres avertis et courageux, capables de la défendre. Là-dessus, le passé est éloquent, et malheur à qui ne sait pas s'instruire d'expérience. Des besoins nouveaux surgissent sans cesse au sein de notre agriculture; des activités nouvelles, intéressantes et nécessaires, répondant à ces besoins, prennent naissance chaque jour: coopératives, caisses populaires, cercles d'études, etc. . . Qui assurera la survie de ces heureuses initiatives? Le cultivateur instruit, bien au fait des développements de la science agricole. Mais, comme ces cultivateurs ne tomberont pas du ciel, juste au moment voulu, comme une pluie bienfaisante fait pousser les regains après les foins, il serait peut-être bon d'en former, dès maintenant.

Allons! ne discutons pas davantage sur une nécessité aussi évidente! "Donnez-moi l'instruction et je changerai la face de l'Europe avant cent ans," disait Leibnitz. Mois je dis: ayons une classe agricole instruite, et avant trente ans, notre agriculture sera métamorphosée. C'est qu'en effet, le cultivateur d'aujourd'hui doit résoudre bien des problèmes compliqués, et l'instruction sera pour lui d'un plus grand secours que toutes les lois tampons que l'on pourra passer pour le sauver du naufrage.



M. le Lieut. Léon Gibault, ancien inspecteur des écoles pour la région de St-Paul, dont nous venons d'apprendre la mort survenue en Angleterre, où il était en service actif.

LEGAL

Nous devons et offrons des remerciements bien mérités aux Messieurs Jules Baert, Léo Carrière Dominique Coulombe, Maurice Vaugeois et Lionel Tellier qui ont bien voulu sacrifier leur personne, leur voiture et leurs coupons pour conduire et ramener dans la nuit les quelques vingt-cinq élèves qui ont donné le programme postscolaire à la radio.

* * *

Les commentaires entendus jusqu'ici ont été vraiment élogieux à l'adresse de nos jeunes artistes dont l'unique ambition est de faire leur part dans la propagation du Français en Alberta. Il semble que MM. Médard Desrosiers et Albert Graves ont attiré l'attention des auditeurs sur leur talent respectif.

* * *

Les familles Martineau, Hébert, Potvin, Beaudoin ont la joie d'avoir un distingué trio de visiteurs des Etats-Unis et des cantons de l'Est. M. et Mme Romain Martineau, de Walhala, Nord Dakota et Mme Jean-Baptiste Hébert (née Martineau) de Ste Hedwidge de Compton, seront pour quelques semaines les hôtes de M. et Mme J.-A. Martineau, au village.

* * *

Le Rév. P. Joseph Fortier, S.J., visiteur des écoles, est venu terminer sa visite annuelle interrompue le mois dernier. Cette fois, il a visité Ouest-Legal et Pontiac où une vingtaine d'élèves suivent les cours de Mlle Carrière et de M. Sylvain Lefebvre.

SPIRIT-RIVER

Monsieur Paul-Emile Hurtubise Sergent du 93e Esquadron, de retour au pays n'a pas manqué de rendre visite à ses parents et surtout ses deux soeurs religieuses: Rvde Soeur Ste Geneviève, garde-malade des Soeurs Grises de la Croix de l'Hôpital Ste Croix et Rvde Soeur Ernest-Marie, religieuse-enseignante des Soeurs de la Providence à Peace-River. Son frère de Dawson Creek l'accompagnait.

* * *

Le R.P. G. Tétreault de Calais et M. Gagné de McLennan étaient de passage au presbytère ces jours derniers; ils ont visité l'Hôpital Ste Croix ainsi que les Révérends Frères Oblats Létourneau, Gaucher et Laurin.

* * *

Le Rvd Père Curé commence cette semaine la visite de ses paroissiens.

* * *

Il y a pratique de chant en préparation de la belle fête de Noël. On ne donne jamais trop au Bon Dieu-donnons Lui nos voix. Ce n'est jamais trop beau pour le Bon Dieu.

* * *

M. Joseph Dion a subi une sérieuse opération et est sous les soins des religieuses à l'Hôpital Ste Croix. Il est en bonne voie de guérison, sa condition est très bonne. Il est le père de M. Donat Dion, de l'aviation stationné à Régina. Des voeux de complet rétablissement lui sont offerts.

SAINT-PAUL

Lundi, le 22 novembre, un très joli mariage fut célébré dans notre église alors que Monsieur René De Moissac conduisait à l'autel Mademoiselle Solange Joly. M. Jacques De Moissac était le témoin de son fils et la mariée était accompagnée de son père, M. Théodoric Joly.

Mlle Joly, étant enfant de Marie, la présidente de la congrégation l'accompagna à l'autel de la Ste-Vierge pour la récitation de l'acte de consécration. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. G. Leduc, O.M.I. La chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant.

Le soir à la salle du théâtre Elite eut lieu une grande soirée à laquelle assistèrent une foule nombreuse de parents et d'amis des nouveaux mariés.

A ces jeunes époux nous souhaitons bonheur et prospérité.

* * *

Notre soirée de dimanche le 28, organisée en l'honneur des pionniers de la paroisse a obtenu un véritable succès. Un grand nombre des paroissiens ont répondu à l'appel de notre dévoué père curé et sont venus fêter ces vaillants ouvriers de la première heure. Ceux-ci occupaient des sièges réservés sur le théâtre.

Le programme débuta par des quadrilles du bon vieux temps, gigues, récitations et chants par nos anciens et anciennes paroissiennes, âgé de plus de 70 ans. Pour ces divers numéros des prix en argent furent décernés à MM. Louis Duchesneau, Joseph Doucet, Oscar Poirier, J. A. Gareau et Mme A. Drouin.

L'orchestre de l'école exécuta avec succès de jolis morceaux.

Miles Marie-Rose Fontaine, Jacqueline Gamache et Olivine Tessier nous firent entendre de magnifiques solos de piano. Le jeune Gerald Tessier exécuta avec beaucoup de perfection un solo de violon.

Tous quatre reçurent comme prix la somme de $5.00. Ces prix furent distribués par le R. P. Yott, O.M.I.

Suivit la chanson "Le Vieillard", par le R. P. E. Forestier, O.M.I. La Rvde Sr Jean du Divin Coeur accompagna au piano.

Prenant la parole, le R. P. Curé rappela en quelques mots l'histoire de la fondation de St-Paul. Il fit l'éloge de nos pionniers qui grâce à leurs labeurs et à leurs sacrifices ont fait de St-Paul une magnifique paroisse. Il évoqua la mémoire du regretté fondateur, le R. P. Adéodat Thérien, R. P. Leclainche et des anciens curés qui se sont dévoués sans compter pour le bien spirituel et matériel de la paroisse.

Il félicita la Rvde Sr Jean du Divin Coeur, maitresse de musique du Couvent de l'Assomption pour le beau succès obtenu auprès de ses élèves dont plusieurs ont obtenu un diplôme du Conservatoire de Toronto.

Les Enfants de Marie furent remerciées pour le succulent goûter qu'elles servirent à l'assistance.

Avant de se séparer les assitants exécutèrent quelques pas de danse.

Ainsi se termina cette soirée qui fut marquée d'entrain et de gaieté et dont nous gardons un excellent souvenir.

* * *

Nous avons appris avec regret le décès, survenu outre-mer, de Monsieur Léon Gibault, Lieutenant de Section. Lui survivent, son épouse, née Georgina Labbé, domiciliée à Montréal; sa mère, Mme Langlois, sa soeur, Mme Villeneuve (Jeannette Langlois) et son frère Paul Langlois, outre-mer.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Connaissez-vous le lin?

A loccasion de la bénédiction d'une usine de lin à De Beaujeu, le "Salaberry" a publié un article intéressant dont nous extrayons les passages suivants:

* * *

La bénédiction de la plus grosse linerie du pays élevée chez-nous par des hommes qui, avant tout ont mis de l'avant le progrès et l'avancement de leur région, a dévoilé aux yeux de tous les québecois, l'immense revenu qu'a apporté au pays cette nouvelle culture.

J'aimerais brièvement vous causer de cette plante, vous expliquer le processus prodigieux qu'accomplit le lin avant d'être transformé en toile, et enfin montrer la valeur de sa culture.

Qu'est-ce que le lin?

Sachons d'abord que si le lin se cultive un peu comme d'autres plantes connues, par exemple à la manière de l'avoine, du blé ou de l'orge, il a en plus certaines particularités qui en font une culture assez capricieuse et exigeant des conditions bien définies.

Ses carateristiques: une hauteur variant entre 30 et 36 pouces, une tige dépourvu de branches jusqu'à la touffe du sommet où se forment des petites fleurs bleues et par la suite des caboches contenant les graines.

Son sol et sa culture

Le lin ne se cultive pas en n'importe quel sol; il doit être très riche en humus. Remarquons cependant qu'on ne devra jamais semer le lin à intervalles trop rapprochées, car il épuise d'une manière étonnante la matière organique du sol.

Après environ une végétation de trois mois, il est prêt à être arraché; car retenons que le lin a cette particularité d'être arraché et non pas ce fauché ce qui laissera à la tige sa pleine longueur et sa complète utilisation; pour favoriser ce travail on a inventé de ces arracheuses ultramodernes qui rapidement vous accomplissent un travail des plus soignés. Après avoir été ainsi enlevé du sol, le lin est laissé plus de trois semaines sur le champ; qu'importe s'il pleut, il n'en acquerra que plus de qualité.

Quel est l'outillage d'une linerie

Cela pourrait faire le sujet d'un traité. Mais pour l'information de nos lecteurs, disons d'abord que le lin est confié en premier lieu à une turbotteilleuse, sorte de machine qui effectue l'égrenage et le broyage. Au moyen d'un peigne elle enlève les capsules qui contiennent la graine, tandis qu'un genre de marteau pilon les broie et en recueille le contenu.

La plante dépouillée de ses fruits passera à une autre section qui écrasera la paille amollie par le rouissage et dégagera la filasse. Puis celle-ci sera séparée de l'écorce et un appareil à succion aspirera les déchets et les rejetera dehors.

Les échevaux, mis en paquets, s'en vont à l'entrepôt où ils seront classés. Les tissages d'Irlande en feront par la suite la belle toile de lin.

Mais pendant tout ce traitement du lin, de son arrivée à l'usine jusqu'à son départ pour l'entrepôt, on recueillera l'étouppe avec laquelle on fera de la toile grossière.

Enfin des graines recueillis, on tirera une huile fort employé dans la peinture et dans les vernis. En pharmacie pareillement, on se servira de la graine de lin comme dépuratif; le cultivateur l'utilisera dans l'alimentation de ses bestiaux. Enfin on peut dire qu'on n'a pas encore estimé à sa juste valeur tous les usages qu'on pourra tirer de cette culture et la science, toujours à la recherche de nouvelles découvertes, apportera avant longtemps à ceux qui se sont lancés dans cette culture, de nouveaux débouchés aussi payants que prometteurs.

Son avenir chez-nous

"La guerre actuelle, écrivait M. E. Lalonde, le nouveau gérant de la linerie de De Beaujeu, a accru le demande de fibre de lin, et l'Angleterre réclame la production totale du pays. Le marché est très vaste; les possibilités d'expansion dans un pays aussi neuf et aussi inexploité que le nôtre sont illimitées." De plus nous osons affirmer que d'ici quelques années, des filatures permettront de tisser une toile de lin cent pour cent canadienne. Alors que les produits de lin sont en majorité manufacturés à l'étranger surtout en Russie, (bien que la guerre ait amoindri les importations), nous pouvons être assurés que dans un avenir rapproché le Canada s'approvisionnera sur place et sera même en mesure d'exporter aux autres pays de la toile et des produits de lin "à côté duquel, comme l'affirme M. Jean Robitaille, le coton et ses produits font figure de parent pauvre".

Avec ce dernier, nous ajoutons que si les prévisions des initiateurs de cette culture chez nous s'accomplissent (et nous croyons que la guerre y aura servi d'atout puissant) les agronomes, les techniciens agricoles, les chimistes spécialisés, les cultivateurs entreprenants et confiants, pourront être fiers de leur oeuvre. Et le Canada leur devra beaucoup.

J.P.L.

Les progrès de la Coopération et des Coopératives dans les pays neufs

Magnifique étude sur le miracle de la coopération en pays neufs de colonisation par M. E. Laurent, journaliste.

Il nous fait plaisir et nous croyons être utile aux colons et aux lecteurs de partout en résumant cet article.

"On sent et on s'aperçoit qu'il y a une tendance nouvelle dans les esprits une réponse aux besoins économiques de notre temps. Cette tendance, fait assez paradoxal à souligner se retrouve surtout dans les régions nouvelles de colonisation. Elle indique que nous nous dirigeons vers une politique plus rationnelle, plus profitable pour la société et moins onéreuse pour le trésor public.

Comment expliquer cette tendance dans les régions neuves? Il ne faut pas être grand philosophe pour trouver une réponse presqu'adéquate:

Dans ces régions nouvelles de colonisation, les colons sont environnés et ont comme voisins un type du Lac-St-Jean d'un côté, de l'autre, un cultivateur de vieille souche de Beauharnois et ainsi de suite. On est venu d'un peu partout et l'on a choisi son lot comme on a pu, plutôt que comme on aurait voulu. D'ailleurs la question de voisinage entre pour bien peu dans le choix du terrain ici ou là... excepté pour certains groupements de famille qui préfèrent et avec raison, se placer près les uns les autres.

Or, tous ces colons ont travaillé à l'ouverture du pays, d'un pays neuf. Ils ignorent, rendus sur place, les querelles et jalousies qui s'enracinent dans le passé et qui constituent un passif pour les nôtres. Ensemble, ils ont travaillé à combattre la misère, les maringouins, les brulôts; ensemble ils veulent travailler à connaître le succès. Vous avez là la raison de nos succès dans la coopération dans les pays neufs.

N'est-ce pas trop souvent la racine des difficultés à établir des coopératives dans les vieux centres, les vieilles paroisses? et malheureusement, l'idée coopérative, pour s'épanouir en toute liberté et pour grandir, exigerait parfois la disparition des mesquines querelles politiques, de rivalités familiales qui ont leur source dans une petite position conseiller municipal ou de marguillier! Le désir de succès est paralysé là par des idées mesquines, tandis qu'ici, ces idées sont presqu'inconnues dans les pays neufs.

Les progrès de l'idée coopérative en pays neufs modifieront considérablement le visage de ces régions neuves au cours des prochaines années. Elle apprend à ceux qui sont ici à s'occuper de leurs propres intérêts et ainsi à s'orienter plus facilement dans la voie du succès.

Enfin, dernière considération.. nos colons venaient des vieilles paroisses en général; ils étaient les frères de ceux qui sont restés. Ils n'étaient pas plus habiles qu'eux, mais avec le temps, au contact d'un pays neuf, leur mentalité s'est corrigée. Ils ont retrouvé dans leur âme et dans leur coeur, l'âme et le coeur de ceux qui firent notre pays.

Une visite en ces endroits nouveaux de colonisation serait une leçon de coopération et de conviction. Elle nous permettrait de contester la crédibilité de la légende qui veut que les Canadiens-français soient incapables de s'occuper de leurs propres affaires.

N.

Une dinde qui fait noblement son devoir

Monsieur B. VanHecke, de Villeneuve, était de passage aux bureaux de la Survivance, ces jours-ci et il nous fit part du beau travail accompli par l'une des dindes de sa basse-cour. Parmi les 50 pensionnaires de son poulailler il y a une belle dinde... qui n'est pas si dinde. En effet d'avril à octobre elle a pondu 152 oeufs bien comptés. C'est surement un record qui mérite mention honorable. Nul doute que cette citation encouragera ses compagnes à faire elles aussi leur devoir.

Il existe un grand besoin de machines agricoles modernes

"Il est essentiel que les cultivateurs canadiens aient plus de machines agricoles modernes et de force motrice, qu'ils puissent se les procurer à un prix bien inférieur au prix actuel et que ces machines soient standardisées de telle façon que les réparations et les pièces de rechange reviennent beaucoup moins cher que par le passé. C'est là la deuxième condition essentielle pour abaisser le prix de revient des vivres et en stabiliser la production.

Déclaration faite par le Dr E.S. Archibald, Directeur du service des fermes expérimentales fédérales, devant la Chambre canadienne du Commerce. Beaucoup de gens s'imaginent, a dit encore le Dr. Archibald, que la mécanisation de l'agriculture canadienne serait le moyen le plus facile d'abaisser le prix de revient et d'augmenter les profits. Cela est exact jusqu'à un certain point, à condition que les cultivateurs aient les moyens de se procurer les machines qui leurs son nécessaires. Il ne faut pas oublier qu'en ces années de guerre et pendant les dix années qui ont précédé la guerre, le matériel agricole s'est détérioré graduellement, faute de réparations.

Beaucoup de machines sont inutilisables et beaucoup d'autres n'ont aucune utilité dans les grands problèmes de l'agriculture comme par exemple la culture pour prévenir l'érosion par les vents ou par l'eau.

Avec les maigres ressources dont ils disposent actuellement, le cultivateur ne peut guère se procurer les machines modernes qu'il lui faudrait pour cultiver sa terre et rentrer ses récoltes. Son matériel a grand besoin de réparation, de même que son automobile, ses camions, ses machines à traire, tous les autres appareils dans ses bâtiments et ses graineries et tous les outils qui lui sont nécessaires pour protéger ses machines ou conduire son exploitation. Sans doute les machines modernes qui économisent le travail seront à l'avenir achetées ou conduites en commun plus que par le passé, spécialement par des groupes de cultivateurs possédant chacun une petite étendue qui ne justifie pas l'emploi individuel de moissonneuses-batteuses (combines) et beaucoup de machines de ce genre.

Les Volailles de la catégorie C ne sont pas d'un bon rapport.

La demande des consommateurs pour les catégories supérieure de volailles mortes est toujours très active, démontrant ainsi que les volailles de qualité inférieure à la catégorie B ne sont pas avantageuses. Cependant, dans certaines régions, en raison de l'incubation tardive et de l'entassement dans les basse-cours, la quantité offerte en vente de volailles mal développées ou mal formées, de la catégorie B, est plus forte que d'habitude. Il s'offre actuellement à certains endroits plus de volailles vivantes que les "volailleux" ou emballeurs ne peuvent préparer, mais on peut remédier à cet inconvénient en suivant l'exemple des aviculteurs expérimentés qui s'entendent d'avance avec les emballeurs pour livrer leurs volailles vivantes à des dates spécifiées.

A ceux qui se proposent de vendre des volailles vivantes, le Ministère fédéral de l'Agriculture recommande les précautions suivantes:

1. Ne vendez pendant la période d'abondance que des volailles prêtes, bien développées, bien en chair et bien engraissées.

2. Expédiez de préférence vos volailles vivantes aux volailleux qui classent les volailles après les avoir tuées, et vous obtiendrez ainsi la prime offerte pour les catégories supérieure de volailles mortes.

3. Mettez à part et engraissez tous les sujets maigres, imparfaitement développés et ne les vendez que lorsqu'ils sont à point.

Marché

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	39½
3 C.W.	38½
Fourrage No 1	38½
Fourrage No. 2	36½

Orge—

1 C.W.	48¾
2 C.W.	48¾
3 C.W.	48¾

Seigle—

2 C.W.	95½
3 C.W.	91½

Bétail—

Veaux de choix	10.00 à 10.56
Bouvillons de choix	11.00 à 11.50
Ordinaires	8.50 à 11.50
Génisses de choix	9.25 à 10.25
Ordinaires	7.00 à 8.75
Vaches de choix	6.50 à 7.00
Ordinaires	5.50 à 6.50
Tauraux	5.00 à 7.00

Beurre—

No. 1, 34½; No. 2, 32½; No. 3, 30½

Crème—

No 1, 38; No 2, 34.

Oeufs—

Grade A large	42	43
Grade A medium	40	41
Poulettes	36	37

Les pères de famille

Our Sunday Visitor écrit: "Les pères de famille partagent avec tous les autres hommes l'obligation de défendre leur pays, mais pour le bien même du pays, fondé sur les foyers de la nation, ils ne devraient être appelés au service que lorsque c'est absolument nécessaire. Nous nous rappelons, à ce sujet, les paroles du Général Douglas MacArthur: "Par profession je suis un soldat, et j'en suis fier; mais je suis plus fier, infiniment plus fier, d'être un père de famille. Un soldat détruit pour bâtir; le père bâtit seulement, ne détruit jamais. Et si les hordes de la mort sont puissantes, les bataillons de la vie sont plus puissants encore. C'est mon espérance que mon fils, quand je serai parti, ne se rappelera pas son père à cause de ses batailles mais tel qu'il était à la maison, répétant avec lui la simple prière quotidienne; "Notre père qui êtes aux cieux".

Leçon d'histoire

Le professeur: Elève Linotte, dites-moi la date de la mort de Jacques Cartier?

L'élève Linotte: J'sais pas m'sieu, j'ai pas vu l'avis de décès dans le journal!

Le gouvernement américain s'empare de 13 usines

Washington. — Sur l'ordre du président Roosevelt, le secrétariat de la Guerre s'est emparé de 13 tanneries du Massachusetts immobilisées par des grèves, et le sous-secrétaire Robert P. Patterson a déclaré qu'il s'attend au retour immédiat des 2,500 travailleurs.

Les grèves ont commencé au début de novembre à la suite du congédiement de deux ouvriers. Les grévistes ont négligé d'obtempérer aux ordonnances du WLB. M. Roosevelt a jugé ces grèves inexcusables et qu'elles constituaient un défi au gouvernement et un coup à l'effort de guerre américain.

Des grues huppées dans l'ouest

Winnipeg. — Des grues huppées, surnommées les forteresses volantes et vivantes dans l'Amérique du Nord, sont apparues dans plusieurs parties de l'Ouest du Canada. On croit qu'il y en a assez pour la conservation de l'espèce. Certaines autorités sont d'avis qu'il n'existe actuellement pas plus de 100 représentants de cette famille d'oiseaux.

Corneille condamné à mort

Toronto. — Charles Beeken, inspecteur de la société humanitaire, a annoncé qu'il a tué une corneille accusée d'avoir attaqué un bébé, dans l'est de Toronto. Le bébé était dans une voiturette, lorsque la corneille survint et piqua l'enfant à la main, jusqu'à ce que le sang jaillit.

DONNELLY

Retraite Annuelle

Les 21-22 et 23 novembre dernier, favorisés d'une température splendide, les paroissiens de Donnelly eurent encore cette année le grand privilège d'une retraite annuelle.

Inutile de commenter sur les mérites de nos prédicateurs les RR.PP. U. Robert O.M.I. de Girouxville et L.M. Parent O.M.I. de Tangent. Espérons sincèrement que tant de dévouement ne sera pas totalement perdu.

* * *

Visiteur

Vendredi soir le 26, Paul Hurtibise partait pour Edmonton, après avoir passé quelques jours parmi ses amis de Donnelly.

* * *

Visite paroissiale.

Notre curé, le R.P. Laroche, O.M.I. a pu finir la visite paroissiale de la campagne, nord et sud pendant le beau temps.

La visite du village sera aussi probablement finie à la fin de cette semaine.

* * *

Température

Le temps d'hiver semble enfin vouloir nous arriver avec le mois de décembre.

* * *

Assemblée du cercle des Fermières.

Jeudi le 25 novembre le Cercle des Fermières a tenu sa dernière assemblée de l'année.

Pour l'occasion, Mme la Secrétaire ayant invitée Mère Provinciale, celle-ci nous intéressa vivement avec une causerie sur le Congrès d'Artisanat tenue à Edmonton en fin d'octobre, et sut avec beaucoup de délicatesse nous suggérer quelques directions plus sérieuses pour nos futures assemblées.

Pour mettre en pratique une très petite partie des bons conseils reçus lors de la retraite, les dames acceptèrent de faire dorénavant un travail utile pendant les assemblées, et de supprimer la partie récréative.

Le Cercle reprendra ses réunions mensuelles régulières le dernier vendredi de janvier 1944.

Un rat tombe sur la capitale nazie

Londres. — Un rat a été lancé sur Berlin, lors du raid de lundi soir. L'équipage d'un bombardier Halifax découvrit ce rat, d'origine inconnue, qui se promenait sur l'appareil, manquant probablement l'oxygène, à une pareille altitude.

Un aviateur le poussa hors du fuselage de l'appareil et s'écria: "Un autre rat dans Berlin".

La Ste. Catherine est fêtée à Vancouver



Le 20 à la salle Maccabees le rendez-vous avait été donné pour fêter la Ste. Catherine. Les nôtres vinrent plus nombreux que jamais. On débuta la soirée en jouant une partie de cartes. A 9.30 un programme musical enchanta l'assemblée. Mlle Jeannette Carrière, fillette de 12 ans chanta deux mélodies. C'est une voix qui promet pour l'avenir. Le soldat I. Malzac chanta "Ma Normandie" et fut applaudi avec chaleur. Il nous donna un délicieux air populaire français qui lui valut encore des applaudissements mérités. Mlle Lorraine Adair souleva l'enthousiasme de son auditoire en apparaissant en un magnifique costume Ukrainien et dansa avec un charme et un rythme prenant une danse captivante. Les jeunes filles, toutes coiffées du bonnet de Ste. Catherine, étaient les unes plus charmantes que les autres et eurent un succès fou auprès des nombreux membres des forces armées. L'orchestre Faucher qui a une réputation justement méritée, entraîna jeunes et vieux dans des danses variées. L'entrain, la joie de tous récompensa le Comité exécutif de son dévouement inlassable. Un merci tout particulier à Mmes O.T. Girard et E. Dionne pour avoir assuré le délicieux goûter de la soirée. La tire tradionnelle nous la devons en ces temps de rationnement difficiles à Mmes A. Stodgell, Poitras, et à Mlles H. Martel, G. Bessuille et M. Coldiron.

Parmi ceux présents on remarquait le Président et le Trésorier de la France Combattante à Vancouver, nos amis dévoués M. Henri Triadou et M. Henri Aubenau, accompagné de sa femme. Le Capitaine J. Thompson et Madame, le Capitaine et Mme Tremblay, le Lieutenant Louis LeBourdais.

Une tombola au profit de l'Association C.F. de V. qui tient absolument à assurer l'avenir sur des bases solides afin d'arriver dans un avenir prochain à nous procurer une salle qui deviendrait le pied à terre des Canadiens-Français, remporta un beau succès. Les prix de la tombola furent offerts par un "ami anonyme", une reproduction très belle d'une Venus de Milo, un beau coussin offert par Mme A. Poitras, une boite de chocolat, Mme O.T. Girard, une exquise boîte à ouvrage, don de M. et Mme W. Stodgell, et un très joli ouvrage au crochet donné par Mme A. Carefoot.

Il est évident que l'intérêt de nos gens grandit de plus en plus, et qu'ils sont anxieux d'aider notre vaillant exécutif. Plusieurs nouveaux amis sont arrivés nous apportant de très jolis prix pour nos prochaines soirées. Nos bons canadiens réalisent que c'est dans l'intérêt de tous d'aider la cause, et avec leur grand coeur, et leur bon esprit, ils offrent leur généreuse collaboration qui nous encourage et nous fait bien augurer de l'avenir.

Avant de terminer la soirée on couronna la reine, aimable et gracieuse, qui était Mlle Claire Gauthier. Charmante Lucille Rouleau, aussi très populaire, eut un nombre presque égal de votes.

Les prix de la tombola furent gagnés, 1er prix par Mme N. Anderson, 2ième prix par le soldat J. Ste Croix, 3ième prix par Mlle G. Bessuille, 4ième par Mme A. Stodgell, et le 5ième par M. O.T. Girard. Prix de cartes pour dames, 1er Mlle Aline Champagne, prix de consolation, Mme Clayton, pour messieurs, 1er prix M. Girard, et le prix de consolation par le soldat R. Bernier.

* * *

La prochaine soirée de l'Association C.-F. de V. aura lieu le dimanche le 5 décembre, à la Salle Maccabees, 2237 rue Main. Venez-y tous et invitez vos amis.

AVIS AUX CREANCIERS

Succession de feu André Daridon, O.M.I., de Pontmain, Mayenne, France, autrefois d'Edmonton, Alberta.

AVIS est par les Présents donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt André Daridon, décédé le 15 février 1943 sont tenues de faire à **M. Paul E. POIRIER**, avocat des exécuteurs Henri Routhier, O.M.I., et M. H. Milton Martin, Edifice Banque Royale, Edmonton, **le ou avant le 15 janvier 1944** l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date les exécuteurs distribueront les biens du défunt entre les ayants droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à leur connaissance.

Edmonton, Alta., ce 24 novembre 1943.

PAUL E. POIRIER,
Avocat des exécuteurs.
Etude Milner, Steer, Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale, Edmonton, Alta.

Annonces classifiées

Cuisine de Famille

Bonne cuisine de famille. Repas 25c et au-dessus. Chez Tower's: 10432, avenue Jasper.

Maison à vendre

A VENDRE—Maison, 12820-67e rue, Edmonton Nord. S'adresser à M. Edmond Gaumont, RR 3, Fort Saskatchewan, Alta.

Terre à vendre

A VENDRE—Quart de section, 72 acres en culture, 40 tonnes de foin sauvage par an, un bon puits, une étable et shack. N.W. 15, 50, R 23, ouest W. 4. S'adresser Florant Handfield, R.R. 2, New Sarepta.

Veuve dans la cinquantaine désire faire connaissance avec célibataire ou veuf. Catholique, bonne réputation. S'adresser boite 45, La Survivance, Edmonton.

Terre à vendre

A Duvernay près Brosseau, Alta. Demie section, 200 acres en culture. En 1941, la récolte sur cette terre se chiffrait à 2,600 minots de blé, 1,200 d'orge, 1,000 d'avoine et 20 tonnes de foin. Premier paiement très facile avec balance à termes très petits. Pour détails s'adresser au Bureau de Colonisation de l'A.C.F.A. 10010—109e rue, Edmonton, Alta.

Terres à vendre

Dans la paroisse de Falher.
Quart de Section: 28 acres en culture, $1500.00.
Quart de Section: 150 acres en culture, $2500.00.
Quart de Section: 150 acres en culture, $2000.00.
Pour détails, s'adresser à M. A. Cyenne, Falher, Alberta, ou au Bureau de Colonisation de l'A.C.F.A., 10010—109e rue, Edmonton.



Madame H. Tremblay, présidente du Comité chargé par la Société d'Enseignement Postscolaire de l'Alberta d'organiser des Cours de français pour adultes.

Les Bonnes Amies

Le thé annuel de Noël des Bonnes Amies aura lieu dimanche prochain le 5 décembre de 3 à 6 heures à la résidence de Mme P.J. Barbeau, 9829-113 rue.

Hepburn condamne le socialisme

Saint-Thomas. — M. Mitchell F. Hepburn, député libéral indépendant d'Elgin, à l'Assemblée législative ontarienne, a déclaré que le socialisme n'est pas une panacée pour les maux économiques du Canada. L'application entière de la doctrine socialiste, a-t-il dit, signifierait la destruction complète de l'initiative privée, qui a permis de grandir au Canada et aux Etats-Unis. Ne détruisez pas l'entreprise libre ou vous aurez une condition équivalente à la période paternaliste d'il y a une dizaine d'années, quand vous obteniez des ouvriers qui touchaient des allocations un rendement de dix pour cent.

—L'amitié qui n'exige rien et qui ne se plaint jamais est presque toujours faible.

Les Ecoles du . . .

(Suite de la page 8)

ment mettait la main sur l'enseignement, sur la choix les livres, la nomination des instituteurs.

Les catholiques s'émurent. Mgr Taché, qui avait juridiction sur les territoires, et d'autres personnages en vue protestèrent, demandant à Ottawa d'annuler l'ordonnance. Ottawa refusa d'intervenir, disant qu'on devait s'en rapporter aux tribunaux. Mais personne ne s'est adressé aux tribunaux à ce sujet. Les choses ont continué ainsi, puis en 1901 le gouvernement des territoires a adopté une nouvelle ordonnance analogue à celle de 1892, mais qui serrait l'écrou davantage. Laurier et son parti ont passé l'éponge sur cet acte de tyrannie.

M. Bourassa dit qu'ici comme dans le reste du monde il semble y avoir deux lois: une pour les Anglais et une pour les non Anglais; c'est le triomphe de la politique anglaise d'avoir fait accepter dans le monde entier ces deux lois, une pour les Anglais et l'autre pour les races non anglaises traitée comme inférieures.

Projet Fitzpatrick

Dans le projet de loi pour constituer les deux provinces de Saskatchewan et d'Alberta, Fitzpatrick avait inséré un article stipulant que l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique s'appliquerait à ces provinces. Cela donnait aux minorités des nouvelles provinces les mêmes droits qu'aux minorités du Québec et de l'Ontario. Mgr Sbaretti était satisfait de ce texte; M. Bourassa aussi.

Mais, ajoute le conférencier, une chose m'inquiétait. Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, était aux Etats-Unis. J'ai demandé à Laurier: Avez-vous causé avec Sifton de la question scolaire? — Oui. — Lui avez-vous fait connaître le texte préparé? — Non, mais je lui ait dit: Nous ne pouvons pas faire moins que de conserver à la minorité ce qu'elle a. — Lui avez-vous expliqué la différence entre le droit et le fait; accepte-t-il de reconnaître le droit fondamental de la minorité ou seulement les bribes qui restent? — Nous ne sommes pas entrés dans ces détails; que vous avez donc l'esprit français; moi je flotte dans l'air ambiant.

Sifton est arrivé à Ottawa le 26 février 1905. Le projet de loi était déposé; il contenait un article comportant que les droits des catholiques seraient ceux qui existaient au moment de l'entrée de la province dans la Confédération, non pas tels que stipulés par la loi des territoires, mais tels que dans la loi fédérale.



Notre jeune compatriote, Léo Brault, de l'aviation canadienne, vient d'arriver outre-mer, après avoir passé un an, "quelque part" en Alaska. Il est le fils de M. et Mme J.E. Brault, de la paroisse St-Joachim d'Edmonton.

M. Bourassa fait un portrait de Sifton et dit que ce n'était pas un impérialiste, qu'il n'était pas non plus antifrançais, mais qu'il semblait avoir un sentiment anticatholique; il était devenu le maître incontesté du gouvernement. Laurier, dit le conférencier, était un homme charmant, et très bon, et avait horreur des trafics d'argent, mais il trouvait qu'il fallait en faire pour garder le pouvoir. Il avait dit un jour au sénateur L.O. David, qui trouvait qu'il avait dans son gouvernement des hommes dangereux. Si j'avais un gouvernement composé seulement d'honnêtes gens, je ne durerais pas six mois. Quand on soumettait au gouvernement quelque grosse affaire, Laurier disait, s'il s'agisait de la province de Québec: Parlez-en à Tarte; et si c'était dans une province anglaise: Go and see Sifton.

Sifton avait voulu être ministre de la Justice, mais Laurier lui avait préféré Fitzpatrick; d'où une rancune entre ces deux Irlandais, l'un catholique et l'autre protestant, déjà peu sympathiques l'un à l'autre. Quand Sifton arrivant à Ottawa, a trouvé le projet de loi contenant l'article sur les droits des minorités catholiques, article rédigé par Fitzpatrick, il a démissionné.

Amendement Sifton

Laurier était maître de lui-même, mais devant une crise il avait un moment de désarroi. Après la démission de Sifton, M. Bourassa trouva Fitzpatrick désemparé. Fielding menaçait aussi de démissionner. Laurier avait dit: They may kill me, they can't scare me; mais il capitula, tellement que, huit jours plus tard, il demanda à Sifton de rédiger la clause scolaire.

M. Bourassa raconte les péripéties de la lutte qu'il engagea alors de concert avec Fitzpatrick et d'autres alliés, notamment les députés Congdon, Grant, Monk, Howard. On fit la liste de ceux qui approuvaient le projet original et la conclusion, c'était que le projet pouvait recueillir chez les conservateurs presque autant de voix qu'il en perdrait chez les libéraux; la différence était de cinq ou six et la majorité du gouvernement était d'une quarantaine de voix.

Laurier admit ces chiffres mais déclara: Il va rester du malaise, vous allez voir de l'agitation analogue à celle du Mnitoba. M. Bourassa ne put pas le décider, mais il alla montrer ses chiffres à Mgr Sbaretti à qui Laurier avait dit que s'il insistait pour faire passer la clause scolaire originale son gouvernement tomberait et que la minorité catholique perdrait tout.

En conclusion à ce chapitre M. Bourassa rappelle que des députés canadiens-français catholiques ont voté pour la spoliation; il dit que dans nos sursauts d'indignation il faut mettre ensemble ceux qui ne partagent pas nos croyances ni notre nationalité et aussi ceux des nôtres qui se sont faits les complices des spoliateurs, et que ceux-ci sont dix fois plus coupables que les autres.

Les droits du français avaient été supprimés dans les territoires en 18-92, M. Bourassa a aussi réclamé, sans succès, lors de la constitution des provinces, le rétablissement de la loi permettant l'usage du français.

Tolérance

Le conférencier tire de cette lutte pour les droits des minorités une leçon qui lui est suggérée par un incident récent. On dit-qu'il est question de faire venir 100,000 Juifs dans la province de Québec. Là-dessus un avocat de Montréal, d'origine israélite, M. Fitch, a dit que c'est un canard, mais que si c'était vrai, cela pourrait développer l'esprit de tolérance. M. Bourassa dit qu'il n'a jamais été antisémite, que l'antisémitisme n'est pas chrétien. **Mais s'il s'agit de recruter des apôtres de tolérance, qu'ils soient anglais, juifs, russes ou n'importe quoi, il serait bon d'en envoyer d'abord pour enseigner à la majorité anglaise pour enseigner à la majorité anglaise à respecter les droits de la minorité catholique, comme le Québec respecte les droits de la minorité protestante.**

Faut-il aller en purgatoire?

Qu'il faille aller en purgatoire et pas moyen de l'éviter, voilà bien l'opinion à peu près générale, non seulement parmi les laïcs, mais aussi les prêtres et les religieux, et cela malgré la grâce de la Confession et de l'Extrême-Onction.

Or, vous pouvez être absolument assuré que ce n'était pas la mentalité des premiers siècles de l'Eglise. Les prières des rituels de ces temps reculés, à partir du huitième au onzième siècle, indiquent clairement que les fidèles de la primitive Eglise, grâce à leur confiance dans l'efficacité de l'Extrême-Onction, ne croyaient pas du tout, comme malheureusement on le fait de nos jours, à la nécessité d'aller en purgatoire.

Ceux qui ouvrent ces vieux et vénérables livres et en lisant attentivement les textes ne peuvent pas en tirer d'autres conclusions que celle-ci: "L'Extrême-Onction est un sacrement qui rend à celui qui le reçoit la pureté et l'innocence que le Baptême donnerait".

Voulez-vous un de ces textes? "Que le Seigneur te remplisse du Saint-Esprit". "Que le Seigneur lui-même te sanctifie par toutes ces choses, jusqu'à la perfection, afin que tout entier ton esprit et ton corps sans difficulté soient conservés pour la venue de Jésus-Christ."

Alors, comment expliquer la différence si grande de mentalité des fidèles d'aujourd'hui d'avec ceux d'autrefois? D'où vient ce changement si radical et si répandu?

La réponse est à peu près la même que pour la communion fréquente et quotidienne et celle des petits enfants.

Influence protestante

Luther et les autres niaient l'existence du purgatoire. Alors, les défenseurs de la doctrine catholique du purgatoire, emportés et égarés par un beau zèle, non seulement affirmèrent l'existence du purgatoire, mais qu'il fallait absolument que tout le monde y passât. "Rien d'impur n'entre dans le ciel. Vous paierez jusqu'au dernier sou votre dette." Comme si la Pénitence et l'Extrême-Onction, précisément, ne purifiaient pas des impuretés et ne payaient pas jusqu'au dernier sou.

Jansénisme

Vint ensuite le jansénisme, autre hérésie à mon sens plus dangereuse, parce que plus perfide, et s'enveloppant d'une sainte horreur de tout péché, et qui, sous prétexte de respect de la communion et confession, en tenait les fidèles à l'écart.

Nous avons été trois siècles sous cette tyrannie.. enfants, religieux, mis au jeûne de la communion.

Mais des jours plus radieux se lèvent sur l'Eglise. On commence à comprendre que le vrai dessein de Notre-Seigneur, quand il a institué le sacrement d'Extrême-Onction, c'était de rendre le fidèle capable d'éviter ce lieu de châtiment.

Oui, et ne cessons pas de le répéter, dans la pensée du Christ, le principal but du sacrement de l'Extrême-Onction, c'est de procurer au chrétien mourant un heureux et immédiat passage au ciel.

Doctrine catholique

Voilà bien le cas; et un nombre étonnant de théologiens, les plus illustres d'un commun accord, ont mis leur sceau sur cette doctrine si débordante de consolation et d'encouragement pour tout coeur catholique. Ils nous donnent à entendre que ce sacrement est si merveilleusement efficace est destiné par le Christ à être comme une panacée qui guérit l'âme de toutes ses misères et maladies, et qu'en le recevant avec les dispositions nécessaires (lesquelles ne sont pas hors de notre portée) nous pouvons espérer en toute confiance entrer au ciel sans être obligés d'aller faire du purgatoire.

Saint Bonaventure déclare que d'enlever les restes du péché, en autant que ceux-ci peuvent empêcher l'immédiate envolée de l'âme au ciel, et de glorifier le corps, voilà l'effet substantiel de l'Extrême-Onction".

Le bienheureux Pierre de Tarentaise, dominicain qui fut plus tard le Pape Innocent VI parle comme suit: "L'Extrême-Onction, dit-il a deux effets: la santé de l'âme et la santé du corps..., mais, ajoute-t-il, pas n'importe quelle santé spirituelle, mais cette finale et parfaite santé spirituelle qui dispose l'âme à l'immédiate (remarquez le mot) immédiate gloire éternelle."

Saint Thomas d'Aquin, dans sa Somme théologique, dit: "Ce sacrement de l'Extrême-Onction prépare l'homme à la gloire immédiate."

Plusieurs éminents auteurs modernes sont du même avis:

Noldin: "L'effet de l'Extrême-Onction est d'effacer les péchés véniels et les peines qui empêcheraient l'âme d'entrer au ciel."

Pesch: "Ce sacrement, par sa nature même, enlève tout obstacle par quoi l'âme pourrait être empêchée d'entrer au ciel."

L'auteur de cet article avoue ingénument qu'il n'en revient pas de ce qu'après avoir étudié les Pères et les théologiens du XIIIe siècle, il ait fait la découverte qu'en effet, l'effet premier de l'Extrême-Onction soit la parfaite santé de l'âme qui la dispose à jouir, immédiatement après la mort, de la Vision béatifique, à moins que la restauration du corps soit plus expédiente aux yeux de Dieu.

Tout comme le Baptême rend un homme baptisé sans faute et exempt de toute peine temporelle due au péché, ainsi l'Extrême-Onction présente une âme au seuil de l'éternité dans la même condition.

Voilà ce que le Concile de Trente nous enseigne. Ceci nous amène à une autre question.

Quel degré de préparation est-on en droit d'attendre de nos mourants, si nous voulons leur voir recueillir les fruits splendides qui sont attachés à la réception de l'Extrême-Onction?

Un Exemple

Prenons un exemple topique, comme on dit..

Voici une personne sérieusement malade. Elle est sincère et veut faire tout ce qu'il faut pour mettre ses affaires en ordre et être prête à partir pour l'autre monde.

Elle est extrêmement faible, mais absolument consciente. Elle a fait une bonne confession; elle a eu l'attrition sur tous ses péchés mortels et véniels. Le prêtre lui a donné le saint Viatique. Suit alors l'Extrême-Onction que la mourante reçoit en toute révérence et dévotion, essayant de correspondre à toutes les grâces du sacrement, autant que sa condition de faiblesse le lui permet. Que penser de ce cas? Offre-t-il une base satisfaisante pour que l'Extrême-Onction opère pleinement, c'est-à-dire lui assuré l'entrée glorieuse dans le ciel?

Tous les auteurs sérieux répondent: Oui.

Saint Thomas, le croirait-on? demande moins que tous les autres en fait de préparation. Ses paroles sont surprenantes, et si l'Eglise ne l'avait pas reconnu pour son Docteur officiel, pour ainsi dire, et ne nous encourageait pas à suivre ses enseignements, nous serions enclins à recevoir avec une certaine moue sa doctrine sur l'Extrême-Onction, telle que je vais vous la donner maintenant.

Voici ses paroles: Ce sacrement (de l'Extrême-Onction) a pour véritable fin de procurer l'immédiate vision béatifique à ceux qui, soit à cause de négligence, ou manque de temps ou autres semblables déficiences, ne s'occupent pas suffisamment d'eux-mêmes." (Contre gentes, L1v. 1v, c.73).

Voici la traduction littérale: "Parce que l'homme, soit par négligence, ou par les diverses occupations de la vie, ou encore, par le manque de temps, (maladie subite ou accident), n'a pas assez pris soin de ses déficiences..., il est salutairement pourvu pour lui que, dans ce sacrement, la guérison en question (de l'âme) soit complétée, et qu'il soit libéré de la peine temporelle, de telle sorte qu'il n'en reste rien qui puisse, au moment où il rend l'âme, être empêché de participer à la gloire de Dieu.

Ainsi les propres expressions du saint Docteur attestent clairement que la fonction de ce sacrement est de faire beaucoup de peu de chose, de très peu de chose en vérité, et conséquemment de transformer les moins parfaites dispositions de ceux qui sont dans leur dernière agonie, en de plus excellentes qui les conduisent immédiatement au repos éternel. Après tout, n'est-ce pas la dernière occasion j'allais dire la dernière chance de Dieu— d'exercer cet attribut qu'il tient à manifester ici-bas plus que tous les autres: sa miséricorde?

Objection

Ici, on pourra peut-être voir une contradiction dans le fait que nous prions et faisons célébrer des messes pour ceux qui sont morts après avoir reçu le sacrement de l'Extrême-Onction dans les meilleures dispositions apparentes. Est-ce que ces prières et ces messes ont raison d'être offertes?

Notre réponse réside tout entière dans le mot apparent, dispositions apparentes. Car personne n'est en mesure de connaître quelles sont les vraies dispositions d'un mourant. Qui peut dire, par exemple, si l'attrition, dans son cas, a couvert chaque péché véniel qu'il a commis? Si elle ne l'a pas couvert, alors ils ne sont pas pardonnés, et la peine temporelle reste due. Certainement, si nous pouvions affirmer avec certitude que toutes les dispositions nécessaires ont existé, on pourrait difficilement en bonne théologie prétendre qu'il faut prier pour ce défunt. Il faudrait plutôt l'invoquer.

Conclusion

Je finis par où j'ai commencé: Faut il aller en purgatoire? Et je réponds pour vous et pour moi: Non.

L'Extrême-Onction a pour effet le salut complet; et le salut complet, c'est le ciel. Cette doctrine est, nous venons de le voir, celle des trois grands docteurs de l'Eglise du moyen âge: saint Thomas, saint Albert le Grand, saint Bonaventure. Et les modernes qui dans les vingt-cinq dernières années surtout ont beaucoup étudié l'Extrême-Onction n'enseignent pas autre chose. Cette doctrine solide nous montre Dieu sous son vrai jour, non pas comme un pour-chasseur des âmes qu'il a créées pour les faire souffrir, mais comme un Père au coeur d'amour qui n'a pas versé en vain son Précieux Sang.

Hyacinthe Couture, O.P.
Le Messager Canadien.

Lettre encyclique de Pie XII

Le Corps mystique de Jésus-Christ

(suite)

L'âme du Corps mystique

C'est à cet Esprit du Christ comme à un principe invisible qu'il faut attribuer que toutes les parties du Corps soient reliées, aussi bien entre elles, qu'avec leur noble Tête, puisqu'Il réside tout entier dans la Tête, tout entier dans chacun des membres; et selon leurs diverses fonctions et obligations, selon le degré plus ou moins parfait de santé spirituelle dont ils jouissent, Il varie sa manière d'être présent et de prêter son assistance. C'est Lui qui en insufflant la vie surnaturelle dans toutes les parties du corps doit être considéré comme le principe de toute action vitale et vraiment salutaire. C'est Lui qui, tout en étant présent en personne dans tous les membres et en y exerçant son action divine, agit pourtant dans les membres inférieurs par le ministère des membres supérieurs; c'est Lui enfin qui, donnant chaque jour à son Eglise sous le souffle de la grâce de nouveaux accroissements, refuse cependant d'habiter avec sa grâce sanctifiante dans les membres totalement coupés du Corps. Notre docte et immortel Prédécesseur Léon XIII, dans sa Lettre Encyclique **Divinum illud**, exprime cette présence et cette opération de l'Eprit de Jésus-Christ par ces paroles concises et nerveuses: "Qu'il suffise d'affirmer que, si le Christ est la Tête de l'Eglise, le Saint-Esprit en est l'âme".

Si nous envisageons maintenant cette force vitale par laquelle le Fondateur soutient toute la communauté chrétienne, non plus en elle-même, mais dans les effets créés qui en proviennent, elle consiste dans les bienfaits surnaturels que notre Rédempteur en union avec son Esprit communique à l'Eglise, et qu'en union avec Lui Il opère comme source de lumière céleste et comme tous ses membres saints, peut s'appliquer cette phrase sublime de l'Apôtre: "Si je vis, ce n'est plus moi qui vis; c'est le Christ qui vit en moi".

Le Christ "Sauveur" de son Corps

Nos paroles sur "le Chef mystique" seraient incomplètes si Nous ne disions au moins quelques mots de cette pensée du même Apôtre; "Le Christ est le Chef de l'Eglise; Il est le Sauveur de (celle qui est) son Corps". Car cette expression exprime une dernière raison pour laquelle le Corps qu'est l'Eglise reçoit le nom du Christ. Le Christ est en effet le divin Sauveur de ce Corps. C'est à bon droit que les Samaritains l'appellent "Sauveur du monde"; il faut même dire sans aucun doute; "Sauveur de tous", en ajoutant avec Saint Paul "surtout des fidèles". Car avant tous les autres, ce sont ses membres, qui constituent l'Eglise, qu'Il s'est acquis par son sang. Cependant, comme Nous avons déjà longuement disserté sur l'Eglise née sur la Croix, sur le Christ illuminateur et producteur de sainteté, sur le Christ soutien de son Corps mystique, il n'y a pas lieu de développer davantage ce sujet, mais plutôt de nous adonner à une humble et attentive méditation, tout en rendant à Dieu d'immortelles actions de grâces. Or ce que notre Sauveur a commencé autrefois sur la Croix. Il ne cesse de le continuer à jamais et sans interruption dans la béatitude du Ciel; Notre Chef, dit Saint Augustin, intercède pour nous; Il reçoit certains membres, Il en punit d'autres, Il purifie ceux-ci, Il console ceux-là, Il crée, Il appelle Il rappelle, Il corrige, Il relève". Et dans cette oeuvre de salut, il nous est donné de collaborer avec le Christ, "en ce qui et par qui, seul, nous sommes à la fois sauvés et sauveur".

L'EGLISE CORPS "MYSTIQUE" DU CHRIST

Passons maintenant, Vénérables Frères, à un autre développement, où Nous désirons expliquer que le Corps du Christ qui est l'Eglise, doit être appelé mystique. Cette appellation, déjà employée par plusieurs écrivains anciens, est confirmée par un grand nombre de documents des Souverains Pontifes. Plus d'une raison du reste nous fait employer ce mot; car grâce à lui le Corps social qu'est l'Eglise, dont le Christ est la Tête et le Chef, peut-être distingué de son Corps physique, qui, né de la Vierge Marie, est assis maintenant à la droite du Père et est caché sous les voiles Eucharistiques; il peut être distingué de même, ce qui est de grande importance à cause d'erreurs actuelles, de n'importe quel corps naturel, soit physique, soit moral.

Corps mystique et corps physique

Car tandis que dans un corps naturel le principe d'unité unit les parties de telle sorte que chacune manque entièrement de ce qu'on appelle subsistance propre, dans le Corps mystique au contraire la force de leur conjonction mutuelle, bien qu'intime, relie les membres entre eux de manière à laisser chacun jouir absolument de sa propre personnalité. En outre, si nous regardons le rapport mutuel entre le tout et chacun des membres, dans n'importe quel corps physique vivant, chacun des membres, en définitive, est uniquement destiné au bien de tout l'organisme; toute société humaine au contraire, pour peu qu'on fasse attention à la fin dernière de son utilité, est ordonnée en définitive au profit de tous et de chacun des membres, car ils sont des personnes. C'est pourquoi—pour revenir à Notre sujet—comme le Fils du Père Eternel est descendu du Ciel pour le salut éternel de nous tous, ainsi Il a fondé ce Corps qu'est l'Eglise et Il l'a enrichi de l'Esprit divin pour donner aux âmes immortelles le moyen d'atteindre leur bonheur, selon ces mots de l'Apôtre; "Tout est à vous; mais vous, vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu". Car si l'Eglise est ordonnée au bien des fidèles, elle est destinée aussi à la gloire de Dieu et de Celui qu'Il a envoyé, Jésus-Christ.

Corps mystique et corps purement moral

Que si nous comparons le Corps mystique avec ce qu'on appelle corps moral, il faut alors remarquer que la différence est grande, et même d'importance et de gravité extrêmes. Dans le corps moral en effet, il n'y a pas d'autre principe d'unité que la fin commune et, au moyen de l'autorité sociale, la commune poursuite de cette même fin; dans le Corps mystique dont Nous parlons, au contraire, à cette commune poursuite s'ajoute un autre principe intérieur, qui, existant vraiment dans tout l'organisme aussi bien que dans chacune des parties, et y exerçant son activité, est d'une telle excellence que par lui-même il l'emporte sans aucune mesure sur tous les liens d'unité qui font la cohésion d'un corps physique ou social. Ce principe, Nous l'avons dit, n'est pas de l'ordre naturel, mais surnaturel, bien mieux c'est en lui-même quelque chose d'absolument infini et incréé, à savoir l'Esprit de Dieu qui selon Saint Thomas, "un et unique, remplit toute l'Eglise et en fait l'unité".

En conséquence, la signification exacte de ce mot nous rappelle que l'Eglise, qui doit être regardée comme une société parfaite en son genre, n'est pas seulement composée d'éléments et de principes sociaux et juridiques. Elle surpasse, et de beaucoup toutes les autres communautés humaines; elle leur est supérieure autant que la grâce surpasse la nature, et que les réalités immortelles l'emportent sur toutes les réalités périssables. Les communautés de cette sorte, surtout la Société Civile, ne doivent pas être méprisées, certes, ni traitées comme des choses de peu de valeur; cependant l'Eglise ne se trouve pas tout entière dans des réalités de cet ordre, pas plus que l'homme ne consiste tout entier dans l'organisme de notre corps mortel. Ces éléments juridiques, il est vrai, sur lesquels l'Eglise, elle aussi, s'appuie et qui la composent, proviennent de la constitution divine donnée par le Christ, et servent à atteindre la fin surnaturelle; néanmoins ce qui élève la société chrétienne à un degré qui dépasse absolument tout l'ordre de la nature, c'est l'Esprit de notre Rédempteur qui, comme source des grâces, des dons et de tous les charismes, remplit à jamais et intimement l'Eglise et y exerce son activité. L'organisme de notre corps est, assurément, une oeuvre merveilleuse du Créateur; mais combien est-il dépassé par la haute dignité de notre âme! De même la structure sociale de la communauté chrétienne, qui proclame d'ailleurs la sagesse de son divin Architecte, est cependant d'un ordre tout à fait inférieur, dès qu'on la compare aux dons spirituels dont elle est ornée et dont elle vit, et à leur source divine.

Eglise juridique et Eglise d'amour

De ce que Nous avons traité et expliqué jusqu'ici dans cette lettre, Vénérables Frères, il apparait avec évidence que ceux-là se trouvent dans une grave erreur qui se représentent à leur fantaisie une Eglise pour ainsi dire cachée et nullement visible; de même ceux qui la regardent comme une institution humaine avec un certain corps de doctrine et des rites extérieurs, mais sans communication de vie surnaturelle. Tout au contraire; comme le Christ, Chef et Modèle de l'Eglise, "n'est pas tout entier si on ne voit en Lui que la nature humaine visible,... ou la nature divine invisible, mais Il ne fait qu'un par et dans l'une et l'autre nature; de même son Corps mystique"; car le Verbe de Dieu a pris une nature humaine sujette aux souffrances pour que, une fois la société visible fondée et consacrée par son sang divin, "l'homme fut rappelé par le gouvernement visible aux réalités invisibles".

C'est pourquoi Nous déplorons et Nous condamnons l'erreur funeste de ceux qui rêvent d'une prétendue Eglise, sorte de société formée et entretenue par la charité, à laquelle,—non sans mépris— ils en opposent une autre qu'ils appellent juridique. Mais c'est tout à fait en vain qu'ils introduisent cette distinction; ils ne comprennent pas en effet qu'une même raison a poussé le divin Rédempteur à vouloir d'une part que le groupement des hommes fondé par Lui fût une société parfaite en son genre et munie de tous les éléments juridiques et sociaux, pour perpétuer sur la terre l'oeuvre salutaire de la Rédemption; et d'autre part que cette société fût enrichie par l'Esprit Saint, pour atteindre la même fin, de dons et de bienfaits surnaturels. Le Père Eternel a voulu qu'elle fût "le royaume de son Fils bien-aimé"; mais pourtant un royaume où tous les croyants feraient un hommage parfait de leur intelligence et de leur volonté, et se conformeraient avec humilité et soumission à Celui qui pour nous "s'est fait obéissant jusqu'à la mort". Il ne peut donc y avoir aucune opposition, aucun désaccord réels entre la mission dite invisible du Saint Esprit, et la fonction juridique, reçue du Christ, des Pasteurs et des Docteurs; car—comme en nous le corps et l'âme—elles se complètent et s'achèvent mutuellement, elles proviennent d'un seul et même Sauveur, qui n'a pas seulement dit en insufflant l'Esprit divin: "Recevez le Saint-Esprit", mais qui a encore ordonné hautement et clairement; "Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie", et "celui qui vous écoute, m'écoute".

Que si l'Eglise manifeste des traces évidentes de la condition de notre humaine faiblesse, il ne faut pas l'attribuer à sa constitution juridique, mais plutôt à ce lamentable penchant au mal des individus, que son divin Fondateur souffre jusque dans les membres le plus élevés de son Corps mystique dans le but d'éprouver la vertu des ouailles et des pasteurs, et de faire croître, en tous, les mérites de la foi chrétienne. Le Christ en effet, comme Nous l'avons dit, n'a pas voulu que les pécheurs fussent exclus de la société formée par Lui; si donc certains membres de l'Eglise souffrent de maladie spirituelle, ce n'est pas une raison de diminuer notre amour envers l'Eglise, mais plutôt d'augmenter notre piété envers ses membres.

Assurément notre pieuse Mère brille d'un éclat sans tache dans les sacrements où elle engendre ses fils et les nourrit; dans la foi qu'elle garde toujours à l'abri de toute atteinte; dans les lois très saintes qu'elle impose à tous et les conseils évangéliques qu'à tous elle propose; enfin dans les grâces célestes et les charismes surnaturels par lesquels elle engendre avec une inlassable fécondité des troupes innombrables de martyrs, de confesseurs et de vierges. Ce n'est cependant pas à elle qu'il faut reprocher les faiblesses et les blessures de certains de ses membres, au nom desquels elle-même demande à Dieu tous les jours; "Pardonnez-nous nos offenses", et au salut spirituel desquels elle se consacre sans relâche, avec toute la force de son amour maternel.

Lors donc que nous nommons "mystique" le Corps du Christ, le sens même de ce mot nous donne une grave leçon. C'est, en somme, l'avertissement qui découle de ces paroles de Saint Léon; "Reconnais, ô Chrétien, ta dignité; et, entré en participation de la nature divine, veille à ne pas retomber par une conduite indigne dans ton ancienne bassesse; souviens-toi de quelle Tête et de quel Corps tu es le membre!"

(à suivre)

Le Saint Evangile

Le 11e dimanche de l'Avent

(S. Matthieu, chap. XI, v. 2 à 10.)

En ce temps-là, Jean entendit parler dans sa prison des oeuvres merveilleuses de Jésus-Christ, et lui envoya deux de ses disciples pour lui dire: Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? Jésus leur répondit: Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu: les aveugles voient les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres; et heureux celui qui ne se scandalisera point à mon sujet. Comme ils s'en retournaient, Jésus se mit à parler de Jean, et dit au peuple: Qu'êtes vous allés voir dans le désert? un roseau agité par le vent? Mais encore, qu'êtes-vous allés voir? un homme vêtu mollement? Vous savez que ceux qui s'habillent de la sorte sont dans les palais des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir? un prophète? Oui, je vous le déclare, et plus qu'un prophète; car c'est de lui qu'il est écrit: J'envoie devant vous mon Ange, qui vous préparera la voie.

REFLEXIONS

Les oeuvres merveilleuses que Jésus-Christ opérait extérieurement sur les corps, il ne cesse point, d'une manière spirituelle et invisible, de les opérer sur nos âmes. Sommes-nous aveuglés par l'ignorance ou l'erreur, son esprit nous éclaire. Notre marche est-elle chancelante dans la voie du bien, sa main raffermit nos pas. La lèpre du péché ronge-t-elle notre âme, il la guérit par les sacrements. Sommes-nous sourds à sa parole, à ses inspirations: il vient toucher, ouvrir l'oreille de notre coeur. Quand nous sommes morts par l'iniquité, il nous tire du tombeau, nous ressuscite par sa grâce. Quand nous sommes pauvres, faibles, délaissés, il nous fortifie par ses consolations. Oui, ô Jésus, vous êtes bien celui qui doit venir, et nous ne devons pas en attendre un autre. Venez donc! Votre abaissement, l'obscurité de votre visite ne me scandaliseront pas. Vos effets miséricordieux sur mon âme diront assez, je l'espère, que vous êtes mon Dieu. Vous l'avez créée, vous l'avez rachetée: vous seul pouvez la guérir.

Opinion du lecteur

Nos raisons d'espérer en l'avenir

Un ami vient de me faire le doux reproche d'avoir discontinué mes narrations et impressions de voyage dans les différentes paroisses qu'il m'a été donné de visiter au cours de l'été. Merci de l'intérêt qu'il apporte à la lecture de ces notes jetées sur le papier au fil de la plume sans autre but que de faire un peu de bonne publicité et montrer qu'il y a de la vie dans nos centres de langue française et partant, de l'espoir!

C'est sur ce dernier mot que notre ami nous demanda de mettre par écrit nos raisons d'espérer dans notre avenir comme peuple, comme minorité dans cette partie du pays d'Ouest.

Franchement parlant, j'aurais préféré qu'il eût dit "les raisons de craindre" pour notre avenir national, la tâche aurait été plus facile. Je n'aurais eu qu'à résumer les raisons apportées à chaque endroit, les mettre en faisceau et tirer les conclusions en indiquant les remèdes à notre portée.

Ces raisons de craindre sont soi-disant conjurées pour le moment par et avec les résolutions passées à notre dernier Congrès de l'A.C.F.A.; je dis, conjurées pour le quart d'heure dans la situation même, mais non en elles-mêmes, non en nous d'où elles ne tarderaient pas à reparaître, si ce changement qui s'est fait en un instant dans les choses ne se faisait persévéramment dans les caractères et dans les moeurs.

Cet écrit aura donc sa double opportunité, le d'exciter notre reconnaissance en nous rappelant le péril spécial d'où nous avons été tirés; et 2o- d'imprimer à notre activité un élan plus vif pour achever de nous en tirer nous-mêmes en embrassant "les moyens de salut."

Comme vous pouvez constater par l'énoncé plus haut, ce n'est pas qu'une petite tâche à entreprendre et il semble téméraire de ma part de m'atteler à pareille besogne, mais je suis encouragé par un vieil ami de vieux amis patriotes et dilettanti qui prient pour le succès de notre cause, la seule arme qui leur reste sur leurs vieux jours.

L'un deux écrit: "Je vous félicite de mettre par écrit ce qui vous vient à l'esprit, quelle que soit la formule, car c'est le passé vivant que vous coucherez sur le papier. D'autres pourront faire de la littérature, mais le fond restera pour l'histoire et les générations futures qui vous en béniront".

Raisons d'espérer dans notre avenir national

Nous lisons au Livre de Jérémie 18-6 et seq. où sont retracés dans un seul peuple les sentiments, la conduite et les destins des autres peuples un mot, une phrase qui serrent le coeur par son analogie avec notre disposition présente.

Maison d'Israël, lorsque j'aurai prononcé l'arrêt contre une nation pour la perdre jusqu'à la racine, si cette nation se repent des maux pour lesquels je l'ai menacée, moi aussi je me repentirai du mal que j'ai résolu de lui faire.

Et ils ont répondu:

"Nous n'avons plus d'espoir," desperavimus", nous nous abandonnerons donc à nos pensées et chacun de nous fera selon légarement et la dépravation de son coeur".

Est-ce que par malheur ce qui était dit de la Maison d'Israël serait applicable à la "Maison de la Nouvelle-France actuelle? dans cette partie de l'Ouest canadien? "Desperavimus" ou encore; Desperamus" nous désespérons, nous manquons de confiance.

Serait-il vrai que nous péchons par "découragement et par désespérance?

La semaine prochaine, nous traiterons du premier point le découragement.

J.A. Normandeau, ptre, c.

Boite aux questions

Q. Comme je suis mariée en secondes noces et j'ai des enfants du premier mariage, les enfants doivent-ils demander la bénédiction à leur père adoptif?

R. Ils peuvent s'en exempter.

* * *

Q. Sur quel doigt doit-on mettre l'anneau du premier mariage?

R. Une veuve porte encore sa première alliance pendant la période des secondes fiançailles, mais la quitte lorsqu'elle part pour l'église où elle doit convoler une seconde fois.

MORINVILLE

Nous avons eu mardi le 23 de novembre le dernier mariage avant l'avent, celui de Gérard Desnoyers et de Louise Schaeffer.

La cérémonie a été tout-à-fait imposante et un grand nombre de parents et d'amis s'était rendu à l'église pour l'occasion. Après une sauterie qui réunit une foule extraordinaire les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces pour revenir vers la fin de semaine. Bientôt ils rentreront dans le beau logis qu'ils se sont fait construire dans le village. Qu'ils y vivent longtemps et heureux!

* * *

Les autorités militaires ont appelés plusieurs personnes mariées de notre paroisse. Déjà elles ont dû passer leur examen médical et nous saurons sous peu qui doivent réellement prendre le chemin de l'armée. Il est inutile d'ajouter que les épouses sont en prières et font toutes sortes de promesses pour garder avec elles le compagnon de leur vie. Nous donnerons bientôt les noms des conscrits.

* * *

Depuis que notre médecin nous a laissés, plusieurs des nôtres se permettent d'être malades et naturellement gagnent le chemin de l'Hôpital. C'est ainsi que Morinville compte actuellement quatre malades bien que deux soient revenus. Nous voulons dire MM. Deschénes et Desnoyers. Ces deux derniers sont suffisamment remis pour finir leur convalescence à la maison.

* * *

Nous avons assisté vendredi dernier au service du curé de saint-André le Père Ryan. Celui-ci nous laissait après quelques mois de maladie patiemment endurée. Une pneumonie a eu raison de ses forces et le cher curé a dû se soumettre à la volonté de Dieu et nous quitter.

* * *

Les paroissiens de Morinville se préparent pour le bazar qui aura lieu durant la première semaine de décembre. Ils voudraient ramasser les fonds voulus pour nettoyer leur église, la peinturer et la rafraichir complètement. L'idée ne rencontre que de l'approbation et si Dieu le veut, au cours de l'hiver prochain le travail se fera. Donc que chacun se garde un soir ou deux pour assister à notre bazar.

* * *

Nous avons appris la mort d'un autre confrère de ce diocèse dans la personne de M. l'abbé St-Arneault. Nous le savions malade depuis bien longtemps et comme il avait toujours dominé la maladie nous en étions presque venu à croire qu'il pourrait encore vivre de nombreuses années. Mais non, la fin est venue presque soudainement au moment même où il se croyait sur le chemin de la guérison. Il emporte avec lui la sympathie de tous ses confrères, et surtout celle des paroissiens qui l'ont eu comme curé de leur paroisse nous voulons dire ceux de Brosseau et de saint Edouard.

LOS ANGELES

Ce gueux de petit été indien qu'on nous envoie chaque automne! Si les Indiens pouvaient se satisfaire de l'été passé! Ces quelques petits jours chaud, tout hors de place, se trouvent toujours remplis d'une multitude de petites bibites qui nous attaquent au fond du nez.

* * *

Un nouveau Journal à Los Angeles: Le "Korean Indépendance." Ecrit en coréen; un aide vers la future indépendance de la Corée du Japon. De ce journal, je n'occuperai pas beaucoup. Peut-être ne le lirai-je pas une seule fois.

* * *

Hitler, et Hier: deux mots qui se ressemblent beaucoup.

* * *

M. Jean Bélanger, gendre de M. et Mme Georges Sarrasin, subit une opération dans le nez. Il en saigna presque fatalement.

* * *

Albert Morrissette, petit-fils Sarrasin, est à San Diego, d'où il téléphone à sa maman qu'il doit partir bientôt pour Pearl Harbor peut-être et audelà. Il se plait immensément au sous-marin. Souvent ils sont une semaine entière sans venir à la surface de l'océan; ce qu'on peut tirer de vie artificielle. Ils ont tout, excepté que les promenades sur le trottoir. Ils ont les bains de soleil, artificiels naturellement, sous certaine lumière. Nourriture un peu différente, mais abondantes et des plus exquise. Tous les compagnons d'Albert tels que lui, sont des robustes.

* * *

Mme M. E. Sammarin fut la première femme américaine qui fit le trajet de la "Route Burma" en Chine. Elle en fit un petit récit à un club de dames à Los Angeles.

* * *

J'aperçus le lieutenant Rudy Vallée, "Coast Guard Band Leader", à la "Barre Musicale", Hollywood. Sans doute que sa compagne était sa jolie fiancée. Cette "Barre Musicale" est jugée le plus chic établissement français de ce genre en ce coin-ci du monde. Café .25 sous; crème à la glace .40 sous; repas $2.00 en montant. Et si ça monte! Aux liqueurs, on commence au coca-cola .70 sous (et il n'y en a pas)! Le prix des liqueurs nous étourdit avant qu'on commence à en boire.

* * *

Un certain monsieur, à Hollywood, possède un cheval qui joue dans les cinémas. Il s'était cru hors d'embarras. Plus de gasoline? Allons avec cheval. C'était du plaisir, et de la nouveauté, de se rendre visiter ses amis en "buggy". Les portiers ne savaient où stationer l'attelage. Tant que notre monsieur se limita à Hollywood, tout alla bien. Mais lorsqu'il osa se présenter au formidable Los Angeles, le cheval, rendu au Broadway et 6ième rue décida qu'il en avait assez. Il commence à piétiner, à donner des coups de queue, à faire de l'oeil, des grimaces, et à remuer une des pattes d'arrière significativement. Notre homme commença à s'inquiéter à guetter sa bête. Mais la fin vint d'un autre côté. Une roue s'accola contre un rail du tramway, et le buggy s'écroula.

R. Thibaudeau

Première messe en Alaska le 25 mai '73

Depuis deux ans les journaux ont été remplis du nom devenu fameux "Alaska" et ce, sous tous les rapports excepté peut-être sous celui de la religion et des premiers missionnaires qui sont allés évangéliser les quelques blancs qui s'y étaient aventurés.

Qu'il nous soit permis de reproduire une petite notice historique que nous écrivions il y a 15 ans passés sous le titre: "En Alaska".

Nous irons faire une randonnée jusque dans le fin-fond du nord-ouest en Alaska, dans le but de suivre nos pionniers canadiens-français et nos missionnaires catholiques.

L'Alaska fut découvert en 1741 par des Russes qui cédèrent cet immense territoire aux Etats-Unis en 1867 pour la somme de 7 millions de dollars seulement. Les premiers prêtres qui foulèrent ce sol inhospitalier furent le R.P.Séguin en 1862, puis le P. Petitot en 1870 et Mgr Clut accompagné du Père Lecorre en 1872.

C'est à Naklukayet, village situé sur le Yukon, à quelques milles de l'embouchure de la Tanana que le premier missionnaire de l'Alaska, Mgr I. Clut se rendit sur l'invitation d'un Canadien français, M. François Mercier dans les premiers jours de 1873. Il avait stationné tout l'hiver au Fort Yukon où il était arrivé le 13 octobre de l'automne précédent.

C'est là aussi que ce dévoué missionnaire célébra le 25 mai, la première messe pontificale sur le territoire alaskain. Bienheureuse prise de possession par laquelle Jésus-Christ affirmait ses droits à être honoré sur cette terre infidèle.

C'est aussi au même endroit que trois jours plus tard, le même prélat eut le bonheur de faire le premier baptême catholique en Alaska.

Remarque:— Tout comme les autres canadiens-français, explorateurs, interprètes, découvreurs, tels les Beaulieu, le Cardinal, les Pichette, les Quesnel et al., ces voyageurs furent les vrais et premiers pionniers de la civilisation comme les missionnaires, de la religion. Ils ont été les Précurseurs de la religion et des Missionnaires partout dans l'Ouest, disons mieux dans toute l'Amérique du Nord.

De même sur leurs traces, des religieuses canadiennes-françaises osèrent s'aventurer dès les premiers temps dans ces pays sauvages (barren lands) et y fonder des établissements permanents d'écoles, d'hôpitaux, de pensionnats, d'orphelinats jusqu'à l'embouchure du Mackenzie, aux glaces polaires, en Alaska, à Holy Cross, à Nulato, à Nome et à Fairbanks.

C'est donc avec raison que l'on a pu écrire de ce petit peuple canadien-français qu'il était "porteur de croix et de civilisation".

Le présent billet est dédié en toute humilité au vaillant et courageux évêque du Yukon, S.E. Mgr Coudert actuellement de passage en notre ville de retour du Congrès missionnaire de Toronto. Nos meilleurs souhaits de santé, bonheur prospérité dans cette ancienne Babylone devenue aujourd'hui la Mecque des voyageurs, la métropole du grand nord et l'un des évêchés le plus au nord de l'Amérique.

Et à son compagnon de voyage que sera le nouveau curé, le R.P. Lebris notre vieil ami; nos voeux-missionnaires les accompagnent.

J.A. Normandeau, ptre.

La Survivance des Jeunes

Le sou de la Page des Jeunes

Mes chers petits enfants,

Ceux qui sont plus vieux parmi vous se rappellent qu'autrefois Grand-Père ramassait les gros sous pour la Survivance des Jeunes. Cela lui aidait à vivre et à payer pour le petit journal.

Que diriez-vous si j'en ramassais encore aujourd'hui. Vous savez. Grand-Père n'est pas bien riche; il est même assez quêteux, des fois. J'ai pensé faire appel à mes petits enfants. Nous allons ouvrir une petite banque pour les gros sous. Les sous que vous m'enverrez serviront à payer pour le journal, à acheter des prix pour les concours, etc., etc. . .

Voici Noël qui s'en vient bien vite. Est-ce que vous ne feriez pas un beau cadeau de gros sous pour la Page des Jeunes?

J'attends votre réponse avec confiance.

Grand-Père Le Moyne

Croquis

Croquis sur Legal

Voici le texte d'un croquis sur le sol de Legal qui a été donné au poste CKUA, lors de l'émission de la Voix française, par Mlle Marie Chauvet et M. Médard Desrosiers, tous deux étudiants de la Haute Ecole de Legal.

Paul — Bonsoir Gisèle, comme tu sembles occupée.

Gisèle — Je le suis en effet.

Paul — Moi qui venais causer..........

Gisèle — Je n'en ai guère le temps, car il me faut terminer pour demain, une composition difficile.

Paul — Difficile? Quel en est le sujet?

Gisèle — Oh! le sujet! Fifure-toi que notre professeur de français nous demande de chercher dans la paroisse de Legal une ressource naturelle, un accident géographique quelconque et d'en faire valoir l'avantage.

Paul — Et tu ne trouves rien.

Gisèle — Non.

Paul — Pourtant ....

Gisèle — Toi aussi tu hésites. On ne peut tout de même pas vanter nos montagnes élevées, ni discourir sur nos cours d'eau majestueux.

Paul — A moins d'entrer dans le domaine de la fiction, ce qui ne doit pas être l'idée de ton professeur. Mais j'y songe ....

Gisèle — Dis vite, tu me sauves.

Paul — Pourquoi ne parlerais-tu pas de la mine de charbon qui occupe un emplacement assez considérable au centre même du village.

Gisèle — C'est une idée. "La mine de charbon de Legal" voilà mon sujet. Sûrement, je serai seule à y avoir pensé et j'aurai les meilleurs points.

Paul — Que nous partagerons en toute justice, n'est-ce pas?

Gisèle — Et que dirais-je?

Paul — Tu pourrais, je crois en donner la situation, en vanter l'étendue, insister sur la qualité du minérai et faire ressortir son utilité en temps de guerre. Alors que le Canada est menacé d'une disette de charbon, nous, heureux habitants de Legal, nous n'avons qu'à faire quelques pas pour nous en procurer.

Gisèle — Tu as raison; une mine d'ailleurs, qu'elle soit d'or, d'argent ou de pierres noires est toujours appréciable. Puisque nous sommes à étudier le terrain de notre région, est-ce la vérité qu'en creusant des puits, quelques uns ont observé un gaz souterrain qu'on pourrait facilement utiliser?

Paul — Plusieurs l'affirment en effet; et à propos de puits, sais-tu que Legal est, dans l'ouest canadien, un centre enviable. L'eau jaillit de notre sol en abondance. D'une qualité supérieure, elle a un goût agréable et peut servir à tous les besoins domestiques.

A proximité de notre Ecole, deux puits fournissent au-delà de 800 gallons d'eau par jour. Monsieur Dominique Coulombe, notre sympathique président de la caisse populaire, possède sur sa ferme, un puits qui donne 25 gallons d'eau à la minute. Et qui donc ignore les sources à fleur de terre, sans cesse jaillissantes dont sont pourvues les métairies Beaudoin, Chauvet, Toupin et tant d'autres domaines ruraux de cet endroit.

Gisèle — En somme, nous devons bénir la Providence de la part généreuse qu'elle nous accorde dans la distribution de ses biens.

Paul — Oui, petite amie, notre Canada est beau, riche et grand. Aimons le dans toute son étendue, mais gardons le meilleur de notre coeur pour ce petit coin de terre qui a nom: Legal" et qui est pour chacun de nous, la patrie.... sensible dirais-je, celle que nos ancêtres ont conquis par un dur labeur.

GLANURES

Famille canadienne française exemplaire.

La famille de M. et Mme Alphonse Perreault, de St-Jude Comté de St-Hyacinthe, dépasse encore celle de M. Campagna citée dernièrement. Elle compte actuellement 8 religieux, un autre est décédé, 1 religieuse, deux filles mariées et 3 fils.

Pour les coureurs: Gérard Coté champion.

Le fameux ex-champion coureur Gérard Côté a remporté le titre de "Champion de l'Amérique du Nord et champion national pour 1943 à la "Yonkers" en parcourant les 26 milles en 2 heures et 3 minutes, ce qui fait 12 milles et une petite fraction à l'heure, soit un temps de 4 minutes et une autre grosse fraction, disons en chiffre ronds, 5 minutes au mille.

Les 3 "R" de l'éducation.

En amérique, écrit-on quelque part l'éducation repose sur la fameuse formule des trois "r" (reading, ritin, et rithmetic") lire, écrire et compter." A ces trois "R" il faut en ajouter un quatrième au pays de Québec et dans les centres de langue française disséminés dans l'Ouest "Religion." Ce n'est pas uniquement la tradition des 4 "R" qui distingue les écoles du Québec. L'école du Québec comme nos écoles bilingues valent autant, sinon plus que n'importe quelle école dans n'importe quelle province.

L'année de la "grande noirceur" 1785.

Au mois d'octobre, un phénomène extraordinaire se produisit qui répandit la terreur parmi la population. Une profonde obscurité couvrit le pays en plein jour le 15 et 16 octobre. Ces journées avaient été précédées de grand vent et durant l'obscurité, il y eut des éclairs et de terrifiants coups de tonnerre. La pluie qui tombait alors était de couleur noire et sentait la suie. On n'a jamais trouvé, semble-t-il, d'explication satisfaisante à ce phénomène. Longtemps on a cru que c'était le résultat de l'éruption de certains volcans islandais!

Le Glaneur

Lettre reçue

Bonnyville, Alta.

Cher grand-père

Je suis contente de vous écrire pour la première fois. Il me semblait que je n'étais pas capable; mais maintenant que je suis rendu en grade sept en français je me suis dit que j'étais pour essayer.

J'étais très contente de voir un concours si facile aussi je m'empresse de répondre. J'espère d'être l'heureuse gagnante.

D'une amie de la page des jeunes.

Marianne Dupré.

Mes petits amis m'écrivent

J'ai reçu dernièrement d'autres lettres de mes petits amis. En particulier je dois mentionner:

Marianne Dupré, de Bonnyville;
Maurice Charois, de Legal;
Paul Faucher, de St-Edouard.

Comme je l'ai déjà dit, je donnerai sous peu de belles chansons aux vainqueurs de notre dernier concours.

Grand-Père.

Une minute!...

Un Juif adressait un jour à Jénovah cette prière:

"Seigneur, que sont pour vous cent mille ans?

—Pas plus qu'une minute.

—Et, Seigneur, que sont pour vous cent mille piastres?

—Un sou, pas plus.

—Oh! Seigneur, donnez-moi donc un sou!

—Bien, dit Jénovah, attends, une minute...

* * *

Addition

L'institutrice s'efforce de faire comprendre à Toto les secrets de l'addition.

—Voyons, Toto, combien font 3 et 2.

Pas de réponse.

—Voyons, écoute-moi bien. Je te donne d'abord 3 sous. Puis je t'en donne encore deux. Combien cela te fera-t-il en tout?

—Huit, Madame!

—Comment, huit?

—Oui, Madame, j'en ai déjà trois dans ma poche.

Portrait d'un idiot

Un monsieur, ayant fait prendre son portrait chez un photographe, refusait d'accepter la livraison et de payer la note, sous prétexte que la photographie n'était pas "du tout, du tout ressemblante".

Le lendemain, à la porte du photographe, on voyait la photo en question avec cette courte mais éloquente inscription: "Portrait d'un imbécile".

Furieux, l'intéressé intente une poursuite judiciaire. L'avocat du photographe posa ce simple dilemne:

—Si le portrait du demandeur n'est pas "du tout, du tout ressemblant", personne ne peut le reconnaitre; il ne peut pas s'y reconnaitre lui-même; et, dans ce cas, il ne subit aucun préjudice de la part de mon client.

Si, au contraire, on peut le reconnaître, c'est donc qu'il est ressemblant; et alors, il doit le prendre et le payer.

Concours du mois de décembre

Mes chers enfants,

J'attends d'avoir reçu mes chansons avant de faire le tirage de notre dernier concours. Ca ne sera pas long.

En attendant voici le concours pour le mois de décembre. Il sera très facile. Ecoutez bien.

Ecrivez-moi une composition sur Noël.

Choisissez le sujet que vous voudrez: un conte, une description de la crèche, le récit de la messe de minuit, la description d'un arbre de Noël, etc. Pourvu que votre composition se rapporte à Noël, elle sera acceptée.

Remarque:— 1.- Il faut que cette composition soit écrite par vous-même et non pas copiée dans un livre, ou composé par un autre.

2.- N'envoyez pas des compositions trop longues.

3.- Les meilleures compositions seront publiées dans le journal.

4.- Je donnerai des chansons canadiennes comme prix.

Encre mystérieuse

Pressez un citron et versez-en le jus dans une bouteille nettoyée. Avec une plume d'acier très propre écrivez sur une feuille blanche tout ce que vous voudrez.

Extérieurement rien en paraitra, mais si vous passez un fer chaud sur la feuille, l'écriture apparaîtra aussitôt.

Essayez et vous verrez que vous possédez le moyen de transmettre des messages secrets.



C.B.K. Watrous, Sask. Emissions françaises pour la semaine du 5 au 11 décembre 1943.

Dimanche 5 décembre

10h.00 p. m. — François Rozet, diseur.

11h.15 p. m. — Les Commentaires de Jean-Louis Gagnon.

Lundi 6 décembre

9h.15 a. m. — Radio-journal et chansonnettes.

3h.15 p. m. — La Fiancée du Commando.

4h.30 p. m. — Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.

5h.37 p. m. — Radio-journal, résumé des nouvelles de la journée.

Mardi 7 décembre

9h.15 a. m. — Radio-journal et chansonnettes.

3h.15 p. m. — La Fiancée du Commando.

4h.30 p. m. — Entretiens Familiers.

5h.37 p. m. — Radio-journal, résumé des nouvelles de la journée.

Mercredi 8 décembre

9h.15 a. m. — Radio-journal et chansonnettes.

3h.15 p. m. — La Fiancée du Commando.

4h.30 p. m. —Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.

5h.37 p. m. — Radio-journal, résumé des nouvelles de la journée.

Jeudi 9 décembre

9h.15 a. m. — Radio-jounal et chansonnettes.

3h.15 p. m. — La Chanson Française mettant en vedette les chansons de Irène Hilda. "J'aime" — "Jimmy vous dit bonsoir" — "Une charade" — "Je voudrais savoir ce qu'il faut faire".

4h.30 p. m. — Entretiens Familiers.

5h.37 p. m. — Radio-journal, résumé des nouvelles de la journée.

Vendredi 10 décembre

9h.15 a. m. — Radio-journal et chansonnettes.

9h.30 a. m. — Les Variétés Françaises de CBK.

4h.30 p. m. — La Fée des Fleurs.

5h.15 p. m. — Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson mettant en vedette les chansons d'Albert Viau. "La Bénédiction" — "De sa mère on se souvient toujours" — "L'épluchette" — "Dans leurs petits sabots" — C'est la Belle Françoise".

10h.00 p. m. — Programme français de CBK.

Gilbert Lessard

Watrous, 23 novembre 1943.

Le testament d'Adam

François 1er avait compris l'importance d'assurer à son royaume sa juste part dans l'héritage des terres lointaines dont on commençait à soupçonner l'existence. Le Portugal s'en froissa. L'Espagne y vit une atteinte de souveraineté. Le 27 janvier 1541, le délégué d'Espagne, commandeur d'Alcantara, exprima les appréhensions de son pays. "Est-ce déclarer la guerre, demanda le monarque, que d'envoyer là-bas mes navires? Le soleil luit pour moi comme pour les autres; je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde".

L'ambassadeur ne la lui montra pas!

Dictionnaire Huron

Le Service des Archives du gouvernement fédéral avait entrepris la publication d'une série d'ouvrages historiques ayant trait directement à l'histoire religieuse du Dominion. Le premier livre parut en 1922. C'est la reproduction des dictionnaires du dialecte huron qui furent composés par les premiers missionnaires jésuites avant le milieu du dix-septième siècle. Les originaux de ces ouvrages sont conservés aux archives du collège Sainte-Marie de Montréal. Nous ne croyons pas qu'il ait paru un autre volume de la série projetée par les Archives fédérales.

Télescope

C'est en jouant que les enfants d'un Hollandais, monteur de spectacles, nommé Lippershey, découvrirent le télescope. Ils s'amusaient avec quelques-uns des appareils qui servaient de gagne-pain à leur père, quand, par un heureux hasard, ils placèrent des verres et des miroirs de telle façon que le clocher d'une église éloignée parût toucher presque leurs yeux. Ils s'exclamèrent, et leur père s'approchant s'étonna à son tour et constata tout ce qu'on pouvait tirer de cette accidentelle invention.

Cet instrument parvint à la connaissance de Galilée, qui le perfectionna et le présenta ensuite au monde émerveillé.

La coiffe de Ste-Catherine

Elle n'est pas en mousseline
En dentelle aux flots précieux.
Cette magique capeline
Nous vient directement des cieux.

La sainte n'avait pour coiffure
Que de longs et forts beaux cheveux.
De cette charmante parure,
Son coeur n'était point orgueilleux.

Cependant, le Seigneur St-Pierre
Lui dit d'un ton tout soucieux:
"Pour passer au seuil de la lumière,
Un voile aurait fait beaucoup mieux."

Alors, souriant, Catherine,
D'un grand nuage qui passait,
Prenant une bribe opaline
Docile, s'en enveloppait

Mais divers morceaux s'échappèrent
Et sur la terre, en bonnets ronds
Au hasard des vents, ils tombèrent
Sur cheveux noirs et cheveux blonds.

Et comme Ste-Catherine,
Celles de qui la capeline
Vient coiffer la tête câline
Iront tout droit en paradis
Sans avoir trouvé de maris.

La coiffe de Ste Catherine.

(Note.- Texte de la déclamation qui a été donnée par Mlle Thérèse Coulombe, de Legal, le 25 novembre, au poste CKUA.)

HISTOIRE DU CANADA

Acte de Québec — Invasion américaine

L'arrivée de Carleton n'apporta pas un aussi prompt remède qu'on l'avait espéré aux troubles qui désolaient le pays. Les Canadiens, voyant le système d'exclusion qu'avait adopté le gouvernement à leur égard, continuèrent leur opposition négative. Dès avant le départ de Murray, bon nombre des citoyens les plus notables avaient envoyé des représentations à Londres, espérant qu'une aussi juste cause ne resterait pas sans défenseurs; en effet, quelques anglais éclairés se joignirent à eux. Les ministres firent désavouer par le roi l'ordonnance de 1764, et accorder aux Canadiens le droit d'être jurés en des cas spécifiés, et d'être avocats sous certaines restrictions. Le rapport York-Grey fut présenté en 1766; ils reconnaissaient tous les défauts du système de 1764, et terminaient en suggérant le rétablissement des lois civiles françaises. Malgré les raisons de haute politique et de justice alléguées par ces deux éminents jurisconsultes, leurs conclusions ne furent point adoptées. L'année suivante, Carleton fut chargé de faire une enquête sur l'administration de la justice; la longue investigation qui eut lieu, exposa encore une fois les nombreux défauts du nouveau régime, et renouvela les embarras du pouvoir. Carleton, devenu gouverneur général en 1768, passa en Angleterre en 1770, avec M. de Lotbinière, pour être entendu sur les affaires du Canada. Enfin, en 1772 et 1773, parurent trois nouveaux rapports: ceux de MM. Marriott, Thurlow, et Wedderburne. Le travail de Marriott était un long cri de proscription contre les Canadiens, leurs usages, leurs lois et leur religion. Wedderburne, plus modéré, reconnaissait qu'ils avaient des droits qu'il fallait respecter. Thurlow se montra l'ami généreux des Canadiens, et sa logique pressante aida puissamment leur cause.

Acte de Québec

Les difficultés que la loi du timbre avait fait naître dans les autres colonies, engagèrent l'Angleterre à suivre une politique plus juste et plus libérale à l'égard des Canadiens; leurs demandes furent accueillies comme elles devaient l'être dans des circonstances aussi difficiles. En 1774, le ministère suffisamment éclairé sur les affaires du Canada, intimidé d'ailleurs par l'attitude menaçante des autres colonies, crut que le temps était venu de rendre justice aux Canadiens. Il soumit au parlement, et fit adopter une loi, à laquelle on a donné le nom d'acte de Québec. Cette loi reculait de toutes parts les limites qu'on avait données à la province de Québec dix ans auparavant, et les étendait d'un côté à la Nouvelle-Angleterre, à la Pensylvanie, à la Nouvelle-York, à l'Ohio et à la rive gauche du Mississipi; de l'autre, au territoire de la compagnie de la baie d'Hudson. Elle conservait aux catholiques les droits que leur avait garantis la capitulation et les dispensait du serment du test; elle rétablissait les anciennes lois civiles, avec liberté de tester de tous ses biens, et confirmait l'usage des lois criminelles anglaises; enfin elle établissait un conseil législatif, qui serait composé au moins de dix-sept membres, et de vingt-trois au plus, catholiques ou protestants, avec pouvoir législatif, moins le droit d'imposer des taxes, si ce n'est pour les chemins et les édifices publics. Le roi se réservait le privilège d'instituer des cours de justice civiles, criminelles, ou ecclésiastiques.

L'acte de Québec était de nature à mécontenter les Anglo-Américains; mais il eut bon effet de rassurer les Canadiens, et contribua grandement à les attacher à la couronne d'Angleterre. Le général Carleton, qui revenait en Canada pour inaugurer la nouvelle constitution, crut devoir travailler plus que jamais à s'attacher les Canadiens par quelques faveurs; il en nomma plusieurs à des charges publiques, et sur les vingt-trois membres du conseil législatif, un tiers fut choisi parmi les catholiques. Il n'y avait pas de temps à perdre; en effet, le congrès leur avait envoyé une adresse, les sollicitant de se joindre aux autres colonies pour défendre avec elles leurs droits et leur liberté. Cette adresse fit une assez grande sensation dans le pays, surtout parmi les anglais, qui, n'espérant plus dominer exclusivement, se jetèrent dans le parti révolutionnaire. La situation du général Carleton devint excessivement difficile. Heureusement, la noblesse et le clergé réussirent à maintenir presque toute la population dans la neutralité.

Révolution américaine

Voyant que l'appel fait aux Canadiens n'avait produit que peu d'effet; informé d'ailleurs que l'Angleterre était déterminée à employer la force des armes, le congrès américain résolut de prévenir les coups, et de s'emparer immédiatement des principaux postes de la frontière, par lesquels on supposait que les Canadiens étaient tenus en echec. Au commencement de mai 1775, les colonels Allen et Arnold, à la tête d'environ 300 hommes, traversèrent le lac Champlain, et débarquèrent de nuit tout près de Carillon. Ce fort, qui n'avait que 50 hommes de garnison, se rendit sans coup férir; le fort Saint-Frédéric se rendit quelques jours après, ainsi que celui de Saint-Jean, où il n'y avait qu'un sergent avec quelques soldats; ce dernier fort cependant fut repris le surlendemain par 80 volontaires canadiens, sous le commandement de M. Picote de Belestre.

Le congrès profita de ces premiers succès pour achever de gagner ceux des Canadiens, qui paraissaient indécis, en faisant circuler dans tout le Canada une proclamation encore plus insinuante que tout ce qui avait précédé, et plusieurs s'y laissèrent prendre. Cette défection jeta le gouverneur dans une grande perplexité; il proclama la loi martiale, et appela la milice sous les armes, mais sans produire grand résultat. Carleton alors s'adressa aux cantons iroquois; ceux-ci n'avaient aucun motif de préférence pour l'un ou pour l'autre parti, se firent prier quelques temps, et finirent par s'engager à prendre la campagne aux premières feuilles du printemps.

Revue de la semaine

British United Press

RUSSIE

Les armées soviétiques viennent de remporter un éclatant succès sur le front de l'Europe orientale en capturant la ville de Gomel. Elles ont ainsi ajouté un autre épisode glorieux de la brillante offensive qui les conduit à la frontière de la Pologne.

La prise de Gomel représente un autre coup dur à l'organisation allemande en Russie. En plus de servir de base stratégique importante, la place puissante à l'est du Dnieper, Gomel était pour les Allemands un centre de communications ferroviaires vital.

La chute de Gomel, admise par Berlin même, n'est sans doute qu'un incident dans la gigantesque offensive russe vers la frontière polonaise, au nord des marais Pripet. Cet incident a cependant une importante portée puisqu'il enlève à l'ennemi ses moyens de communiquer avec les autres corps d'armée combattant sur le front central et dans l'Ukraine. De plus les Allemands ont subi de lourdes pertes en cherchant à défendre leur base. Radio-Berlin rapporte que l'évacuation était déjà commencée depuis quelque temps et qu'elle est maintenant terminée.

Ce serait peut-être un excès d'optimisme que de croire que la chute de Gomel, pivot du secteur sud de la ligne de défense allemande, entraînera l'effondrement rapide de la résistance nazie en Russie blanche et la retraite ennemie en Pologne. Bien que les Russes aient coupé les communications ferroviaires s'étendant du nord au sud, en deça de Zhlobin, les Allemands sont encore maîtres de cette ligne de chemin de fer de Zhlobin à Mogilev et l'on présume qu'ils entreprendront une grande résistance dans le secteur supérieur du Dnieper.

ROUMANIE

Un porte-parole du ministère anglais de la guerre économique a laissé entendre cette semaine que la Roumanie se prépare à gagner les bonnes grâces des Nations unies et même à demander la paix séparée. Ce développement diplomatique ajouté aux raids alliés contre Sofia, capitale de la Bulgarie fait prévoir de grands événements à la fois diplomatiques et militaires dans la péninsule des Balkans. Les Allemands se rendent d'ailleurs compte de cette perspective et envoient des troupes de renforts dans l'ouest des Balkans pour arrêter les progrès des troupes patriotes yougoslaves.

YOUGOSLAVIE

Le long de la côte dalmate, les patriotes yougoslaves livrent une lutte acharnée aux envahisseurs nazis afin de conserver ouverte la tête de pont préparée en vue de l'invasion alliée.

Ces développements dans la Balkans sont probablement très proches. Le but stratégique du bombardement de Sofia livré par les bombardiers lourds américains, est évident. La capitale bulgare est en quelque sorte le centre nerveux de toutes les principales lignes de communications de la péninsule balkanique.

ITALIE

La 8e armée du général, sir Bernard Montgomery a traversé la rivière Sangro grossie par les pluies, qui constituait l'obstacle le plus difficile encore rencontré dans sa marche sur la péninsule italienne. Les troupes ont passé le cours d'eau sous un feu féroce et par là ont ouvert une brèche dans la ligne d'hiver d'Hitler.

L'attaque de l'autre côté de la rivière sur un front d'un peu plus de cinq milles a été effectuée "pendant les quelques derniers jours", disent des rapports officiels.

JAPON

Les Japonais, qui ont perdu les îles Gilbert aux mains des Américains, se trouvent maintenant dans une cruelle alternative dans les îles Marshall: retraiter ou mourir. Tel est l'avis de compétences qui ont commenté la nouvelle donnée par l'amiral Nimitz du succès complet des Yankis.

On dit que les Nippons ne sauraient tenir maintenant dans l'archipel Marshall sans un coup audacieux de leur flotte. Personne ne pense, d'ailleurs, que les Nippons soient en mesure de risquer ainsi leur flotte.

BERLIN

Les brigades d'incendies nazies et les équipes de sauvetage travaillent encore aujourd'hui à refaire l'ordre dans Berlin dévastée par les bombes, et des témoins ont révélé de nouveaux détails de la destruction presque incroyable opérée par deux nuits consécutives de puissants assauts de l'aviation alliée.

De vastes quartiers de la grande métropole dans lesquels s'élevaient de nombreux monuments historiques, ont été complètement rasés, disent ces rapports, les explosifs et le feu détruisant l'un après l'autre les pâtés d'édifices. Une grande partie de la ville n'existe plus.

In Memoriam

Adieux à un jeune héros de l'aviation Maurice Saubourin, mort au champ d'honneur

Cest l'heure du Crépuscule au pays d'Evangéline, dans l'espace montent nos avions: la patrouille du soir!

Le bon Dieu ouvrant une des fenêtres de l'Eternité se pencha, avec une pitié infinie sur la terre, rouge de sanz-exhalant sa lourde plainte. Son regard de mansuétude se fit bien doux plongeant dans les prunelles ardentes d'un de nos gars qui planait dans l'azur. Et le bon Dieu lui sourit: "Ton âme, oh! mon fils, m'est agréable comme jadis l'encens au sacrifice du soir!" Les portails célestes s'ouvrirent: notre sergent lança son dolmant bleu à la terre lointaine.... l'avion frôle les étoiles, dans une folle déroute, s'écrasant aux rives de Fundy...

Plus tard, un soir encore, reposant dans les plis de son drapeau, le beau sergent revint au village: la grande voix de l'Atlantique avait murmuré son premier De profundis, le clocher natal tinta le répons lugubre.

La foule très grande-venue de partout le salua en son foyer une dernière fois. Le clergé de toutes les paroisses environnantes, les communautés religieuses rehaussaient par leur présence la solennité des funérailles. Le sergent Warren Somerfeldt, de Dartmouth, N.E., frère d'armes et ami intime du défunt conduisait le deuil, délégué de l'Aviation Royale canadienne: suivant le cercueil le Caporal Guimont, son frère Paul, en grande tenue de la Gendarmerie Royale et la famille, puis le cortège très nombreux: nationalités et croyances s'effaçant dans un hommage universel au cher disparu.

Au médecin dont les cheveux grisonnent à notre service, à la mère imposant silence à son coeur pour épouser si grande cause, nos affectueuses condoléances.

Le sergent Maurice Saubourin avait conquis tout son entourage. là-bas comme chez-nous. Les témoignages rendus par ses chefs et ses amis sont un véritable tribut à sa personnalité charmante et loyale. Que dire de plus? Cette horrible tragédie est de tous les jours.... On ne porte point le deuil d'un soldat: la prière et le souvenir forment la couronne qu'on dépose sur la tombe.

Je dédie ces lignes à la douce mémoire de Maurice, et en lui, à tous ceux qui sont partis de chez nous pour toujours! Ce sont des morts glorieux. Cher Grand, ta belle âme n'en sera point jalouse de ce partage! et pas un rayon de ton auréole n'en pâlira.

Jeanne O. Guillemette.
Bonnyville, Alta.
Novembre 1943.

ceux de son âge et de la jeune génération.

Inspice et fac secundum exemplar.

Comme le disait dimanche dernier votre pasteur en le recommandant aux prières, c'est un des nôtres, c'est un peu beaucoup de nous-mêmes qui disparaît aujourd'hui.

Maintenant, chers parents, je dois vous transmettre un message que m'a inspiré le cher Maurice durant la messe que je disais à son intention ce matin; Ne pleurez plus, cessez vos larmes, continuez de prier pour moi et pour mes compagnons d'armes et de là-haut prierons pour que la Providence vous de là-haut pour que la divine Providence vous protège tous en attendant que nous soyons tous réunis dans la félicité éternelle où il n'y aura plus de lendemain.

Allocution de M. l'abbé Normandeau

Mes bien chers Amis,

La triste circonstance qui nous réunit ici aujourd'hui nous rappelle plusieurs choses:

1.— Je dois féliciter sincèrement la famille Sabourin du beau geste qu'elle a fait en faisant venir la dépouille mortelle de leur fils pour dormir son dernier sommeil au milieu des siens dans sa paroisse natale.

2.— J'ai cru de mon devoir de vieil ami de la famille de venir assister à ces imposantes funérailles et apporter mon témoignage de sympathie et de condoléances devant cette tombe qui va se refermer dans quelques instants. Ce jeune de chez vous, de chez nous, que j'ai connu un peu, cependant que j'ai connu ses parents lorsqu'ils étaient plus jeunes que lui. Il est de mon devoir de conscience à la face du ciel et de la terre qui va recevoir son corps mortel, de rendre ce témoignage qu'il a toujours été un garçon modèle en tout et toujours, fidèle aux leçons et aux enseignements qu'il a reçu à l'église, à l'école et surtout au sein de sa famille; il doit servir d'exemple à

Remerciements

A Dieu notre Créateur et notre Père, notre entière soumission à sa Divine volonté.

A monsieur le curé Lapointe, l'abbé Tardif, aux pères curés du Lac Froid, Fort Kent, La Corey, Mallaig et St-Vincent; à la communauté des PP. Oblats de St-Paul, à la congrégation des Oblats d'Edmonton, et leur représentant, le Père Forestier;

A l'abbé Normandeau, ancien professeur de collège de mon mari, ami précieux de notre famille qui se rendit de là à l'endroit des funérailles pour y dire les dernières prières et y prononcer cette si éloquente et si émouvante adresse;

aux membres du clergé d'Edmonton qui ont prié sur le corps de notre cher enfant au passage du cercueil.

aux religieuses du Bon Pasteur d'Edmonton, de Sainte Croix de Fort Kent à nos bonnes religieuses du couvent et de l'hôpital de Bonnyville;

à la chorale de Bonnyville et à son directeur M. Jacques Sylvestre,

à la population entière de chez-nous et des régions voisines qui a montré tant de sympathie et de dévouement dans notre épreuve;

à Jeanne G., amie chère et dévouée; à La Survivance et par sa voix je viens offrir mes plus sincères remerciements au nom de son père, de ses frères et soeurs.

Marguerite, mère de Maurice.

CLYDE

Naissance:

A monsieur et Madame Hector Campbell un fils, né à l'hôpital Alexandra.

* * *

Mademoiselle Ethel Zatyko s'est enrôlée dans l'aviation et étudie la télégraphie sans fil à Montréal.

Sa soeur, Mlle Elizabeth Zatyko a récemment épousé M. Etienne (Steve) Petrishen. Le mariage a eu lieu en l'église St Patrice.

* * *

M. Pierre Ashton, saisi par l'appendicite alors qu'il était à la chasse, a été transporté d'urgence à l'hôpital Immaculata de Westclock et de là à celui de l'Université.

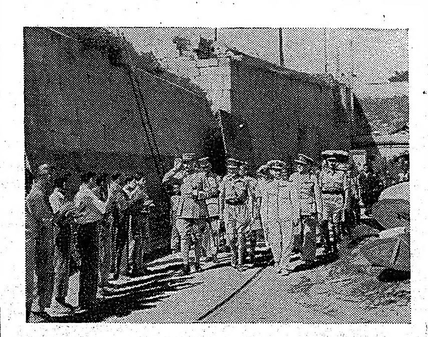
* * *

Mademoiselle Muriel Chevalier vient de partir pour Edmonton où elle va travailler dans un "salon de beauté".

Jean Lapin

Les éléphants et les ours en ilberté

Stockholm. — Les éléphants et les ours du Jardin zoologique de Berlin, libérés pendant les raids aériens de lundi, ont été pourchassés et abattus dans le parc Tier-garten avec des mitrailleuses par les gardes.



Au cours du mois d'août dernier, le Général Giraud rendit visite aux troupes stationnées sur l'île de Malte. Il fut acceuilli par le Feld-Maréchal Lord Gort, V.C. gouverneur de Malte. On voit ici une partie de la cérémonie qui se déroula à cette occasion.



Maurice Sabourin, jeune aviateur canadien-français originaire de Bonnyville, Alta, décédé accidentellement en service actif.

Les écoles du Nord-Ouest

Annexion des territoires — La loi scolaire fédérale et des ordonnances — D'abord le régime du Québec puis la spoliation des minorités — La question se pose au parlement fédéral lors de la constitution des provinces de Saskatchewan et l'Alberta — Laurier capitule devant Sifton.

ENSEIGNER D'ABORD AUX PROVINCES ANGLAISES A RESPECER LES DROITS DES MINORITES

Monsieur Henri Bourassa, vétéran de la vie politique canadienne, donne actuellement à Montréal une série de conférences où il retrace ses souvenirs politiques. La dernière de ses conférences nous touche de près puisqu'elle traite de la question des Ecoles de l'Ouest. Nous publions les principaux passages que nous empruntons au Devoir, sous la signature de M. Paul Sauriol.

* * *

Dans sa dernière conférence, M. Henri Bourassa a parlé de la question des écoles du Nord-Ouest et de son passage dans la politique provinciale. Voici un résumé de cette conférence:

On avait prévu dans l'art. 146 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, l'annexion au Canada de l'immense région qui s'appelait partiellement la Terre de Rupert, et partiellement, les Territoires du Nord-Ouest. Dès 1868 le parlement impérial passa une loi déterminant les conditions de cette annexion, et au mois de juin 1870 le gouvernement impérial passa un ordre en conseil qui conférait au Canada la juridiction sur ces territoires.

En 1871, le gouvernement canadien fit adopter par le parlement impérial une loi qui ajoutait à l'Acte de l'A.B.N. et stipulait que le parlement canadien aurait toute autorité pour gouverner les nouveaux territoires. La différence entre le Manitoba et le Nord-Ouest, c'est que dans le cas du Manitoba, le parlement canadien se désaisissait de son autorité tandis que dans les territoires il conservait son autorité. L'embryon de gouvernement constitué là n'était qu'un pouvoir subordonné du pouvoir fédéral.

La première loi organique pour les territoires fut votée en 1875 par le parlement d'Ottawa. On y stipulait, au point de vue scolaire, qu'une majorité des contribuables d'un district ou d'une partie de district pourrait établir les écoles qu'elle jugerait à propos, et imposer les taxes nécessaires à cette fin; **que la minorité des contribuables, protestante ou catholique, pourrait établir des écoles séparées; et qu'en ce cas les contribuables qui établiraient des écoles séparées ne seraient assujettis qu'au paiement des contributions ou taxes qu'ils s'imposeraient eux-mêmes à cet égard.**

En 1877 une loi spéciale ajouta que la langue française jouirait dans toute l'étendue des territoires des mêmes droits que la langue anglaise. C'était copié sur l'article 133 de la Confédération canadienne, et sur l'article 33 de la loi du Manitoba.

On avait là l'affirmation du droit des pères de familles de choisir l'enseignement qui leur convenait et de s'imposer des taxes pour le soutien de leurs écoles; du droit pour les contribuables de langue française de parler français dans la législature des territoires, d'avoir une traduction française de tous les documents officiels des Territoires comme d'Ottawa.

Les ordonnances

La législature des territoires adopta sa première ordonnance scolaire en 1885; dans cette législature les catholiques avaient encore une position importante. On établissait par l'ordonnance un régime identique à celui de la province de Québec: bureau catholique et bureau protestant ayant juridiction sur les écoles, sous l'autorité du gouvernement.

Mais la marée montante de l'immigration de langue anglaise et de religion protestante commençait à dominer la situation et dès l'année suivante une nouvelle ordonnance établissait un régime à trois sections; écoles publiques, écoles catholiques, écoles protestantes, mais qui donnait la priorité aux écoles publiques. Au lieu de laisser à la majorité des contribuables d'une région la liberté d'établir l'école qui lui convenait, la majorité devait d'abord établir l'école publique avant que la minorité pût établir une école séparée, soit catholique, soit protestante.

On exprima l'avis que cette ordonnance était nulle, qu'elle empiétait sur la législation fédérale en vigueur, mais le gouvernement fédéral se borna à faire une remontrance paternelle au gouvernement du territoire qui n'en fit aucun cas.

L'immigration étrangère augmentait. M. Bourassa répète ce qu'il a dit pour le Manitoba: que les autorités dans la province de Québec n'ont guère donné d'encouragement à l'immigration catholique et française dans ces provinces. Les adversaires des écoles catholiques se sentant plus forts ont alors commencé à agiter l'opinion surtout chez les nouveaux venus qui ne connaissaient pas les traditions du pays, contre le système en vigueur.

On demanda au gouvernement fédéral de supprimer la langue française et le droit des contribuables à l'école confessionnelle. Le gouvernement fédéral hésita la première année, mais capitula l'année suivante sur la langue, en laissant le champ libre à la législature des territoires qui biffa les droits du français. Il n'y eut aucune protestation de la part de nos chefs.

Première spoliation

En 1892 la législature des territoires adopta une ordonnance qui constituait la première spoliation. On stipulait qu'il ne pourrait y avoir d'écoles séparées à moins que les écoles publiques ne fussent d'abord établies dans un district; la majorité ne pouvait établir d'école confessionnelle avant qu'il n'y eût des écoles publiques non confessionnelles. Le gouverne-

(suite à la page 5)

Rapport de la Convention du "Wheat Pool" tenue à Calgary la semaine dernière

par Louis Normandeau

La 21e convention annuelle des délégués du Wheat Pool s'est ouverte à Calgary le 23 novembre.

Après l'ouverture par le président, Geo. Bennett, les différents comités furent nommés; on procéda sans tarder à la présentation du rapport des directeurs, du gérant ainsi qu'un rapport spécial de l'agence Centrale des Pools à Winnipeg.

Dans le rapport des directeurs il y est dit que, depuis son organisation en 1923, le Pool dans notre province a manoeuvré un total de grain 788, 644 624 boisseaux de grain, et a retourné aux membres patrons, en surplus sur ses opérations, la somme de $2,622,472.00.

En plus, une somme de $825,613.49 a été payée aux membres sur réserves depuis 2 ans, une proportion de 10%.

Malgré les difficultés de toutes sortes, le Pool a réussi à établir un fonds de réserves de $4,762,570.80. Il serait bon de rappeler ici qu'en 1930, les Pools ont eu des difficultés financières; dans le temps, ils n'avaient jamais cru nécessaire d'avoir un fonds de réserves. C'est pourquoi, depuis cet époque, ils ont consacré les bénéfices de plusieurs années d'opération à cette fin. L'année 1942 a bénéficié de pluies abondantes dans tout l'ouest. précipitation totale de 13.31 pcs. comparée à une moyenne de 10.46 pcs. Il y eut diminution des emblavures en blé, comparée à 1941, de 110,000 acres avec rendement moyen à l'acre de 27 minots. Par contre, il y eu augmentation pour les grains mixtes de 974,000 acres; ce qui, en tout, fait une augmentation générale de tous les grains de 863,000 acres dans cette province.

Aux 420 élévateurs du Wheat Pool les fermiers ont livré 35,000,000 minots, ce qui fait une moyenne par élévateur de 82,469 minots. Quatorze nouveaux élévateurs ont été achetés, ce qui fait un total présentement de 434 élévateurs en Alta.

Un dividende de 1 sous le minot fut payé aux patrons au cours de l'été sur la récolte de 1941 $250,000.00.

Le revenu net des élévateurs pour l'année 1942 a été de $754,315.06.

Le nombre actuel des membres est de 44,053, ce qui comprend 8185 nouveaux membres entrés depuis 2 ans.

Les directeurs président une autre année satisfaisante pour 1943-44, en dépit d'une réduction des frais d'emmaginaze (storage).

L'Hon. M. McMillan, ministre de l'agriculture de l'Alberta, ainsi que de l'hon. M. Hooke, trésorier provincial ont apporté les meilleurs souhaits de notre gouvernement. L'Hon. M. McKinnon, d'Ottawa était l'invité d'honneur au banquet. Il a parlé du problème des grains, du Wheat Pool Board qui vient sous la juridiction de son Dept. Il prédit une augmentation considérable des exportations de grain pour 1943-44. Il note le développement d'un marché substantiel aux E.U. depuis 6 mois. Il prédit également, qu'à la fin de l'année, les Etats Unis n'auront plus de surplus. Même au Canada, dit-il, le surplus sera réduit considérablement.

M. Geo. McIvor, prés. du Wheat Board a bien voulu consacré toute une journée avec les délégués, parlant au fonctionnement du Wheat Board et répondant avec habilité à toutes les questions posées. Avec la suspension des opérations du "Grain Exchange" le Wheat Board assume pleine responsabilité dans la vente du blé et a plein pouvoir d'agir. Les délégués sont unanimes sur la nécessité de sauvegarder à tout prix cette institution. Egalement, ils se déclarent en faveur du principe du quota sur les livraisons afin d'empêcher l'encombrement du marché à certaines périodes.

Le rapport parle des différentes démarches faites par les trois Pools, ainsi que par la Fédération Canadienne d'Agriculture afin d'obtenir du Gouvernement fédéral une politique définie sur les grains. On y mentionne une réunion spéciale des exécutifs des 3 Pools à Régina les 27-28 août à laquelle assistait l'hon. J.G. Gardiner, ministre fédéral de l'agriculture. A la dite réunion, ils demandèrent d'abord l'abolition du Grain Exchange, ensuite un prix initial par le Wheat Board de $1.00 le minot. Ils demandèrent en plus un ajustement sur les récoltes de 1940-41-42. Plusieurs autres sujets furent discutés, mais d'importance moindre.

Donc, les Pools ont réussi dans leurs demandes. Un paiement de $1.25 le minot est maintenant payé au producteur, mais sur une livraison limitée à 14 minots l'acre. Cette politique sera pour 1944 et 1945.

Un paiement sera fait en mars prochain sur les certificats du blé pour les années 1940-41-42.

Le Grain Exchange n'a pas été aboli, mais ses opérations ont été suspendues.

Comme d'habitude une vingtaine de résolutions furent discutées dont les principales:

Demande aux directeurs de formuler un plan d'assurance pour les membres du Wheat Pool.

Demande au gouvernement fédéral d'ajuster ou égaliser les taux de fret sur les produits de la ferme.

Demande augmentation du prix des porcs, afin d'empêcher diminution de ce produit essentiel.

Un plan de redistribution fut adopté par les délégués, lequel ne venant en force qu'en 1945.

D'autres résolutions de moindre importance furent discutées. Ces 70 délégués sont tous des fermiers qui vivent sur la terre; par conséquent, ils profitent de cette occasion pour discuter tous les problèmes qui concernent la ferme en général.

Je m'aperçois que ce rapport est déjà trop long. Je ne voudrais pas abuser de la patience du lecteur, encore moins abuser de l'hospitalité des colonnes de "La Survivance".

J'aurais voulu cependant faire des observations générales sur notre agriculture dans l'ouest, sur son avenir. Actuellement, on y remarque des facteurs importants qui entrent en scène; on entrevoit certains indices à l'horizon; ceci devrait être porté à l'attention de nos fermiers. Ce sera peut-être le sujet d'un second article, si le temps nous le permet. En tous cas, ce sera certainement un sujet à traiter à nos assemblée de l'hiver.

Merci, M. le Rédacteur, de m'avoir permis de traité ce sujet important dans les colonnes de votre journal.

Louis Normandeau